



Itinéraires
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET SOCIAL

**Médiation Ecoles-Familles
ALSES**

**Mistral Gagnant
DAEET**

**Atout Parent
MAJYC
SPOT**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Le décrochage scolaire et social est un phénomène complexe, qui touche de nombreux jeunes de notre société. Il se manifeste par l'abandon de la scolarité ou l'éloignement de leur milieu social, souvent en raison de difficultés personnelles, scolaires ou familiales. Ce problème a des répercussions profondes sur l'individu, sa famille et la société dans son ensemble.

Le décrochage scolaire se définit par la rupture d'un élève avec le système éducatif. Il peut se produire à différents moments de la scolarité, mais il est souvent observé au niveau du collège. Plusieurs facteurs contribuent à ce phénomène : les difficultés d'apprentissage sont l'une des principales causes du décrochage. Aussi, l'absence d'encadrement, de motivation ou de soutien à la maison, peut conduire les jeunes à perdre confiance en leur capacité scolaire. Les enfants issus de familles en difficulté, ou de milieux sociaux défavorisés, sont souvent plus exposés au décrochage. Enfin, le sentiment d'isolement peut entraîner un désintérêt pour l'école et pour les activités sociales en général. Les jeunes qui se sentent marginalisés, qu'ils soient victimes de harcèlement scolaire, ou qu'ils aient des difficultés relationnelles avec leurs pairs, sont plus susceptibles de décrocher.

Le décrochage social est un processus par lequel un individu s'éloigne des normes sociales, et peut être lié à un manque d'intégration dans la société, à l'isolement, ou à des comportements de rébellion. Les jeunes confrontés à des problèmes de santé mentale (comme la dépression ou l'anxiété) peuvent se replier sur eux-mêmes et s'éloigner des interactions sociales. Ce retrait est souvent perçu comme une forme de protection face à la souffrance intérieure. Les influences extérieures peuvent également éloigner les jeunes de l'école, de la famille et, plus globalement, des normes de la société. Enfin, les difficultés économiques et familiales peuvent mener à une rupture avec la société et à un sentiment d'injustice, qui nourrit le décrochage social.

Le décrochage scolaire et social peut entraîner des problèmes d'estime de soi, des troubles psychologiques, des comportements antisociaux, un isolement prolongé, voire une incapacité à s'intégrer pleinement dans la société. Ce décrochage scolaire et social a un impact sur l'économie et la cohésion sociale. Il est donc nécessaire de le prévenir par :

- Un accompagnement personnalisé, dès l'école : c'est ce que proposent quotidiennement **les Médiateurs École-Familles et les Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire (ALSES)**.
- L'implication des parents dans la réussite scolaire de leur enfant : c'est l'objectif que poursuivent tout au long de l'année les éducatrices en charge du **Dispositif d'Accueil des Élèves Exclues Temporairement (DAEET)** et d'**Atout Parent**, ainsi que l'équipe éducative de **Mistral Gagnant**.
- Des projets d'orientation et la mise en place de perspectives, pour aider les jeunes à se projeter dans l'avenir, comme le fait l'équipe de **Maj'Yc**.
- Le développement de l'estime de soi et de la résilience, éléments essentiels pour les jeunes, soutenus par l'équipe du **SPOT**.

Francine BLAS,
Responsable des dispositifs de prévention du décrochage scolaire et social

Sommaire

Édito.....	02
01. Médiateurs Écoles-Familles.....	04
02. A.L.S.E.S. (Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire).....	08
03. Accueil de Jour Mistral Gagnant.....	14
04. D.A.E.E.T. (Dispositif d'Accueil des Élèves Exclus Temporairement).....	22
05. Atout Parent.....	28
06. MAJ'YC (Mon Avenir J'Y Crois).....	32
07. Le SPOT.....	36
Conclusion.....	47

01. MÉDIATEURS ÉCOLES-FAMILLES

1. Présentation du dispositif

Créer du lien, accompagner, orienter, construire des projets et faciliter la communication entre parents et enseignants pour prévenir les situations de décrochage scolaire : l'association Itinéraires a fait le choix d'**intervenir au sein des écoles primaires et auprès des familles** grâce à son dispositif de médiation Écoles-Familles.

Les médiateurs Écoles-Familles sont des **postes Adules-Relais** qui s'adressent à des personnes résidant en quartier politique de la ville



Les missions des médiateurs Écoles-Familles

- **Œuvrer à une meilleure implication des familles dans l'école et dans la scolarité de leurs enfants.**
- **Améliorer la communication entre les parents et les enseignants.**
- **Aider les familles à surmonter leurs difficultés en les orientant vers les professionnels en fonction de leurs besoins.**

2. Le renouvellement des équipes

L'activité des médiateurs Écoles-Familles en cette année scolaire 2023-2024 a porté à la fois sur l'accompagnement des familles et sur le développement de projets et actions collectives. Le travail a été réalisé en fonction du besoin et des attentes des familles sur les territoires.

L'équipe de médiateurs Écoles-Familles a évolué avec l'arrivée de **6 nouveaux collaborateurs en 2023** et de **2 en 2024**. L'équipe a ainsi été renouvelée à plus de la moitié sur cette année scolaire.

Cela a nécessité un engagement des médiateurs en poste et de l'encadrement pour accompagner la prise de poste des nouveaux médiateurs. Leur intégration a été facilitée par l'appui des équipes éducatives du Club de prévention spécialisée, auxquelles les médiateurs Ecoles-Familles sont rattachés, et par les équipes enseignantes des groupes scolaires.

Les directions d'école témoignent régulièrement de la plus-value de l'intervention des médiateurs Ecoles-Familles lors des bilans ou lors du comité de pilotage du dispositif, organisé chaque année par l'association. Elles ont aussi une bonne connaissance des missions de médiation Ecoles-Familles en raison de l'ancienneté de l'implantation du dispositif dans les territoires.

Au nombre total de **15 médiateurs et médiatrices Écoles-Familles**, la répartition des postes est la suivante :

- **Faubourg de Béthune** : 3 postes pour les groupes scolaires Béranger/Hachette, Chénier/Séverine et pour le groupe scolaire Samain Trulin ;
- **Fives** : 1 poste à l'école Lakanal ;
- **Moulins** : 2 postes pour les groupes scolaires Arago/Victor Hugo et Kergomard/Launay ;
- **Lille Sud** : 4 postes pour les groupes scolaires Nadaud/Briand/Buisson, Wagner, Painlevé et à l'école Turgot ;
- **Wazemmes** : 2 postes pour les groupes scolaires Roger Salengro et Quinet-Rollin/Decroly ;
- **Hellemmes** : 2 postes pour les groupes scolaires Jean Rostand, situé dans le quartier de l'Épine et Jean Jaurès, situé dans le quartier des Sarts Dombrowski ;
- **Wattignies** : 1 poste pour le groupe scolaire Simone Veil jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

3. Chiffres clés 2023-2024



15

postes conventionnés
dont 8 nouveaux recrutements.



345

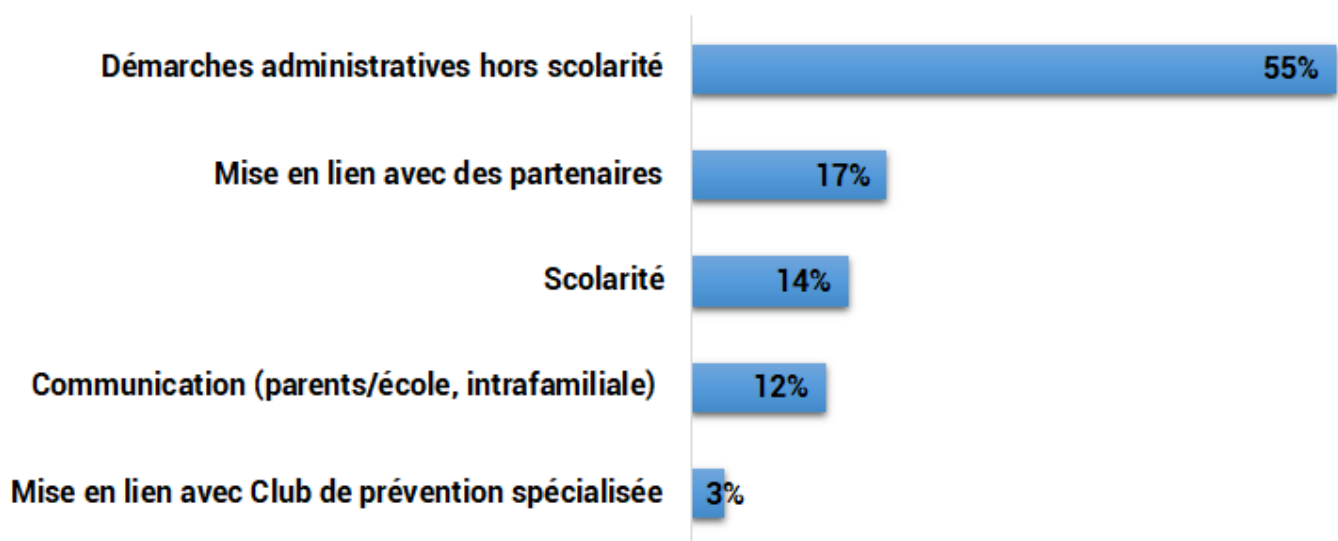
familles accompagnées
tous secteurs confondus, soit 6,5%
de plus que l'année dernière



43%

**de familles orientées
par l'école**

Les thématiques les plus travaillées :



NOTE DE SITUATION

J'ai accompagné la famille S., arrivée en France au mois de février 2024. Elle est composée d'un père et de sa fille Sophia (le prénom est modifié), qui ont fui leur pays pour des raisons de sécurité. Monsieur a fait une demande d'asile qui a été acceptée. Sa fille est scolarisée en classe de CE1.

J'ai été sollicitée par l'enseignant pour que Sophia puisse manger à la cantine. J'ai été Monsieur à constituer un Dossier Familial Unique (DFU) mais il manquait le carnet de vaccination. Nous avons pris rendez-vous avec Médecins Solidarités Lille (MSL) pour mettre à jour les vaccins de Sophia et compléter le DFU.

J'ai également mis en relation Monsieur avec un avocat des Affaires Etrangères pour régulariser sa situation.

Par la suite, je l'ai orienté vers le centre social Projet pour qu'il bénéficie de cours de Français Langue Etrangère.

Il y a beaucoup de démarches administratives à prévoir pour la famille et nous avançons étape par étape. Mon accompagnement se poursuit.

**Jessica MIDAVAINÉ, médiatrice Ecoles-Familles aux écoles
Chénier/Séverine et Béranger/Hachette**



NOTES DE SITUATION

J'ai été sollicitée par des parents de l'école sur une **situation de harcèlement** entre deux élèves. J'ai pris contact avec les parents des deux enfants concernés et je leur ai proposé de mettre en place une médiation. Aidée par l'une de mes collègues éducatrice spécialisée de l'équipe Faubourg de Béthune, j'ai organisé la rencontre.

Lors de la médiation entre les deux familles, la prise de parole a été facilitée par notre présence, chacune a pu s'exprimer. Cela a permis de trouver un compromis et une entente entre les deux parties.

Après quelques semaines, la communication entre les deux familles a été rétablie. Celle des enfants s'est aussi améliorée, désormais ils se respectent en classe et jouent ensemble à la récréation.

Dalila LE ROUVILLOIS, médiatrice Ecoles-Familles à l'école Chénier/Séverine

J'ai rencontré la famille M. en début d'année scolaire, suite à une recommandation d'une autre famille que j'ai accompagnée. La famille est composée de trois garçons et une fille, âgés respectivement de 8, 6, 2 ans et 6 mois. Les deux premiers sont scolarisés à l'école Jean Rostand.

Lors du rendez-vous que j'ai organisé avec Madame M., elle m'a fait part de plusieurs **difficultés rencontrées dans les démarches administratives** liées à son foyer et à ses enfants.

J'ai identifié les besoins l'aîné et nous l'avons inscrit dans un club de basket.

Nous avons contacté et rencontré une assistante sociale de la Maison Nord Solidarités (MNS) pour suivre l'évolution du dossier SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile). J'ai également pris contact avec le Centre médico-psychologique et pédagogique (CMPP) de Lille pour obtenir un suivi orthophonique.

J'ai accompagné Madame dans ses démarches de renouvellement de son titre de séjour, ses demandes de logement et ses rendez-vous en Préfecture.

Enfin, j'ai mis en place quelques actions collectives en lien avec des partenaires et d'autres familles.

Ce suivi régulier a permis de tisser un lien de confiance avec la maman.

Ibrahim HASSAN ISMAIL, médiateur Ecoles-Familles au groupe scolaire Jean Rostand

La famille qui m'a le plus sollicitée durant cette année scolaire faisait face à un **problème de gestion des écrans** pour ses enfants.

A sa demande, ce sujet a fait l'objet d'un Café Parents et, dans la foulée, j'ai accompagné la famille dans l'échange sur l'impact des écrans sur le sommeil proposé par le centre L'Espoir à Hellemmes.

La maman a plus tard témoigné sur sa mise en application des conseils reçus lors de ces deux actions, au point de réussir à organiser l'utilisation du téléphone par toute la famille, sans qu'il y ait de mécontents. Elle a également mieux compris les risques d'une utilisation excessive sur la santé et se sent désormais capable de conseiller ses enfants sur ce sujet.

J'ai aussi accompagné Madame à l'association d'insertion professionnelle InerSol, où elle s'est inscrite à un atelier couture.

Quant à Monsieur, je l'ai accompagné dans des démarches administratives.

L'équipe éducative du Club et moi maintenons la relation avec la famille afin d'intervenir en cas de besoin. Madame est très assidue aux ateliers que nous organisons.

Catherine MPANDJO SOMBE, médiatrice Ecoles-Familles à l'école Jean Jaurès

Les actions menées

Les médiateurs Écoles-Familles mènent régulièrement des actions collectives avec les jeunes et les parents des écoles, ou participent à des événements dans les quartiers. Ces temps collectifs sont l'occasion de mieux se faire connaître des familles et de susciter des demandes d'accompagnements.

Quelques exemples :

Cafés Parents, moments de convivialité organisés par les médiateurs Écoles Familles pour échanger avec les parents d'élèves sur des thématiques qui les concernent : parentalité, scolarité, harcèlement, écrans, laïcité, etc. Un lien est fait avec le **dispositif Atout Parent**, porté par Amélie CHRISTIAENS, éducatrice spécialisée référente.



Projet Yaka, mis en place par Karima Belkhiati à l'école Painlevé pour faciliter l'ouverture culturelle et l'apprentissage de la langue française pour des familles et leurs enfants. Organisé sous forme d'ateliers d'écriture parents/enfants, de sorties découverte de lieux historiques, de recherches documentaires, ce projet s'est conclu par une restitution publique.

Projet Escape game sur le cyber harcèlement, réalisé par l'équipe éducative Itinéraires de Lille Sud, à partir de besoins identifiés sur le terrain. Les élèves devaient résoudre diverses énigmes en recherchant des indices dans une chambre d'enfant reconstituée. Cette journée a permis de sensibiliser les élèves des classes de CM1 et CM2 aux risques liés au harcèlement sur les réseaux sociaux.



Projet Bus Mobile Ilévia, mené aux écoles Chénier/Séverine et Richard Wagner, pour faciliter la mobilité et l'autonomie des familles. Le bus est venu aux abords des écoles pour aider les familles à réaliser des cartes d'abonnements.

4. LA FORMATION DES MÉDIATEURS ÉCOLES-FAMILLES

Au cours de l'année 2023-2024, en réponse aux besoins identifiés et aux demandes individuelles formulées, les parcours de formation suivants ont été engagés :

- 1 médiatrice a participé à une formation préparatoire aux métiers du social dispensée par l'IRTS ;
- 1 autre médiatrice a bénéficié d'une période d'immersion pour valider le projet de Conseillère en Insertion Professionnelle.

L'ensemble des médiateurs a bénéficié d'actions courtes telles que :

- la formation « Construire, mettre en place et évaluer un projet en Compétences Psycho Sociales » avec l'association PRISME ;
- la formation « Valeurs de la République et Laïcité » dispensée par l'association Itinéraires ;
- la formation dispensée par Laisse Ton Empreinte sur l'animation des groupes de parents : 2 médiatrices en poste en ont bénéficié.

Compte-tenu du renouvellement conséquent de l'équipe, 9 médiateurs et médiatrices en poste ont bénéficié des modules de formations de France Médiation et ont été formés :

- au positionnement du médiateur pour 4 personnes ;
- à l'identification des acteurs du territoire (cartographie) pour 1 personne ;
- aux techniques de communication pour 4 personnes ;
- à la gestion de conflits pour 4 personnes ;
- à l'accueil du public pour 2 personnes.

Ceci témoigne de l'investissement conséquent de l'association Itinéraires dans la montée en compétences des médiateurs Ecoles-Familles sous convention adultes-relais.

02. A.L.S.E.S

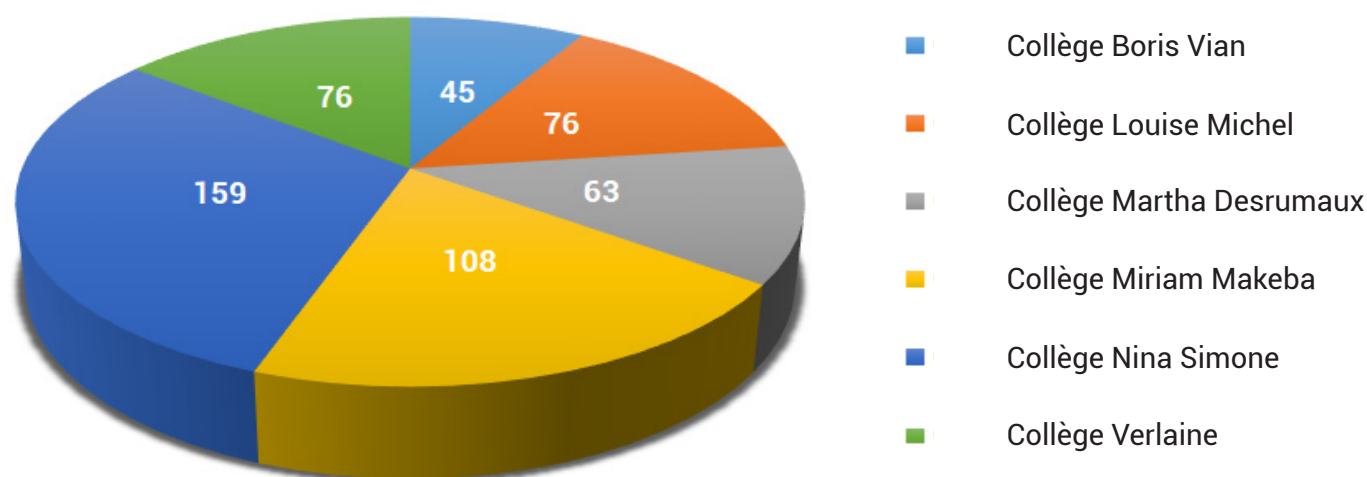
(Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire)

L'Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire est un éducateur de Prévention spécialisée implanté dans un quartier. Il fait le lien entre l'intérieur et l'extérieur du collège.

L'A.L.S.E.S. favorise ainsi les relations entre les trois espaces de vie des jeunes : le collège, le quartier et la famille. Il apporte au collège sa connaissance du quartier, sa compétence d'éducateur spécialisé et son réseau partenarial.

L'association Itinéraires compte **6 ALSES**, répartis dans 6 collèges.

1. Nombre d'élèves accompagnés



 **527**
élèves accompagnés
par les 6 A.L.S.E.S.

 **311**
garçons

 **216**
filles

Nous observons cette année une **augmentation de 9% des accompagnements**, soit 43 élèves de plus qu'en 2022-2023. Cette augmentation s'observe auprès des collèges Louise Michel, Miriam Makeba et particulièrement Nina Simone, où l'ALSES a accompagné 50 élèves de plus que l'année dernière. Ceci peut s'expliquer par les différents projets collectifs mis en place au sein du collège vers le public en voie de décrochage scolaire. Les collèges Martha Desrumaux et Verlaine stabilisent leurs accompagnements.

Comme l'année dernière, le travail se réalise de manière équilibrée en fonction des niveaux de classe, puisque 60 % des jeunes sont en 4^{ème} et 3^{ème} (contre 56% en 2022-2023), même si la demande est légèrement plus importante chez les élèves de 4^{ème} ; les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} représentent 40 % des accompagnements (contre 44% en 2022-2023).

Comme l'année dernière, **le public masculin est le plus représentatif des sollicitations.**

Si pour les collèges Boris Vian et Martha Desrumaux, le nombre de filles/garçons est presque à l'équilibre, pour les 4 autres collèges, la représentation masculine est plus importante et principalement au collège Nina Simone, où l'accompagnement des garçons représente un tiers du public accompagné.

2. Origine des accompagnements



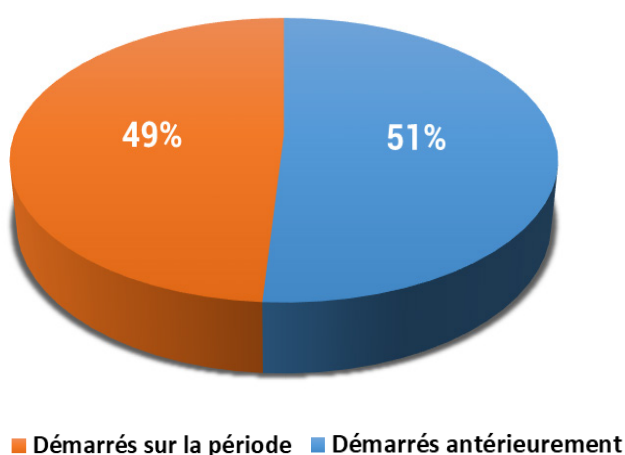
Le personnel de l'établissement scolaire reste toujours le premier vecteur d'orientation du public vers les A.L.S.E.S.

Les rencontres au sein de l'établissement scolaire, lors des récréations ou des temps de pause, restent également des temps propices à la rencontre, à l'échange, à la création de lien.

L'extérieur est également un lieu de rencontre : le travail de rue réalisé en binôme ALSES et éducateur de quartier, les actions collectives organisées par les équipes du Club de prévention à destination des collégiens, la participation aux actions menées par les partenaires de quartiers, sont autant de raisons de faire connaissance, de reprendre contact, de fixer un rendez-vous, ou tout simplement d'échanger sur ce qui va ou ce qui ne va pas au collège, à la maison, dans la vie en général. Ces espaces sont précieux pour les ALSES.

Enfin, au fil des années, les familles sont également à l'origine des demandes et sollicitent directement les ALSES dans les différents lieux : réunions professeurs, cafés-parents, travail de rue, etc.

3. Antériorité des accompagnements

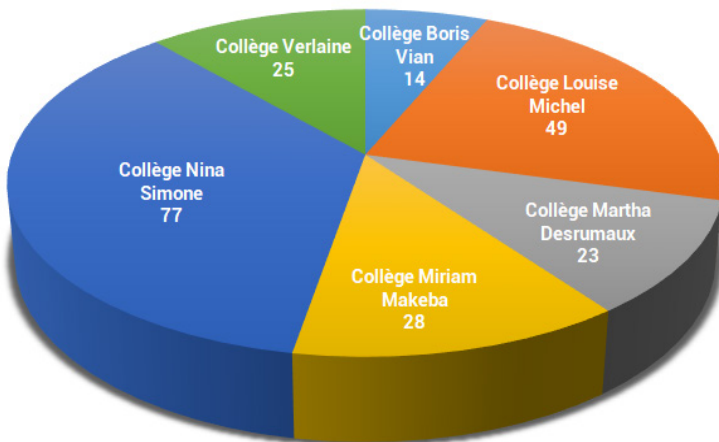


Plus de la moitié des élèves accompagnés l'année dernière ont de nouveau sollicité ou rencontré l'ALSES au cours de l'année scolaire. Les ALSES des collèges Boris Vian, Miriam Makeba et Verlaine ont le plus travaillé avec les élèves déjà connus, même s'ils ont tous rencontré également de nouveaux élèves. Les ALSES des collèges Nina Simone et Louise Michèle sont celles ayant rencontré le nombre le plus important de nouveaux élèves, respectivement près de 58% et 80% des publics accompagnés ; ceci peut s'expliquer par la participation des professionnelles à différentes actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place au sein de ces collèges, et par une sollicitation importante des personnels de l'établissement scolaire.

Cependant, globalement, nous observons comme l'année dernière un équilibre entre l'accompagnement des nouveaux élèves et la poursuite de l'accompagnement des élèves déjà connus.

4. Accompagnements croisés avec le Club

Nombre de jeunes orientés par les ALSSES vers les équipes éducatives de quartiers :

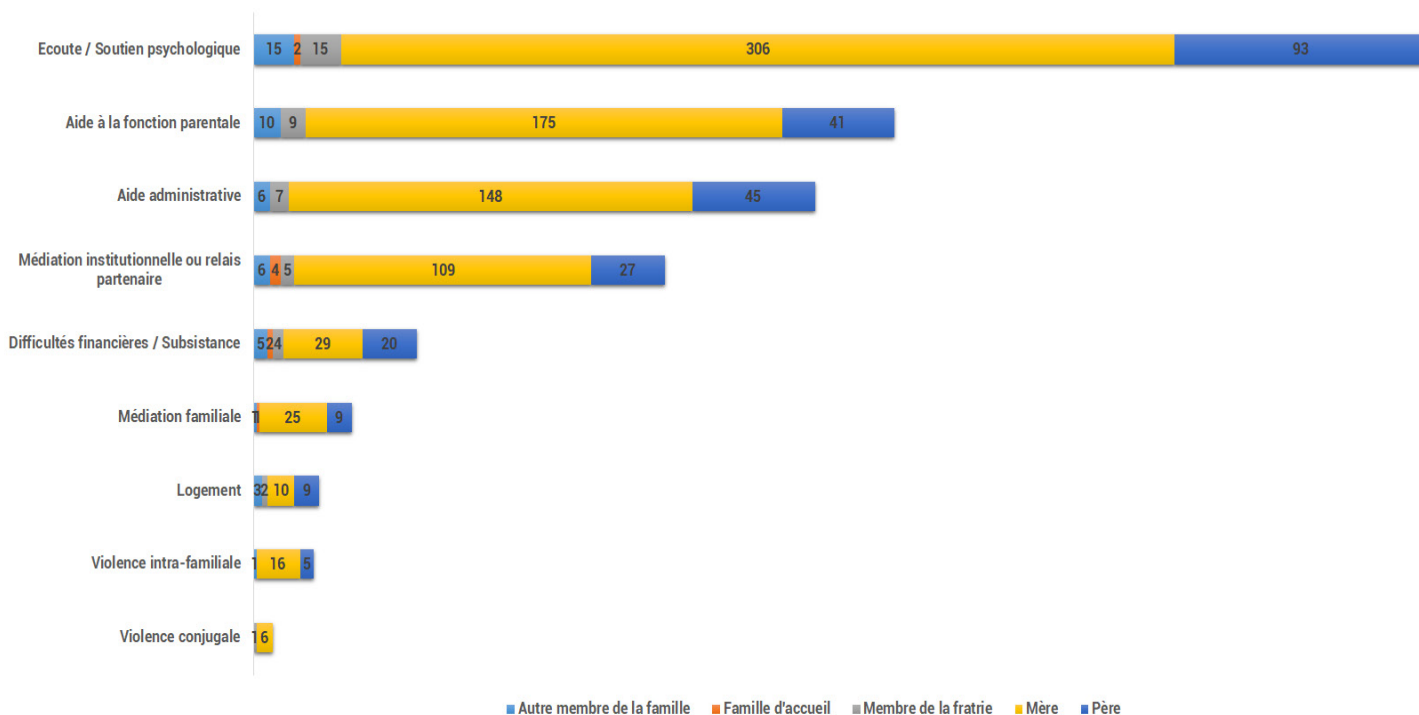


216 élèves sur 527, soit **41%** ont bénéficié d'une poursuite de leur accompagnement par une équipe éducative du Club de prévention.

Même si l'ensemble des ALSSES s'attache au quotidien à associer leurs collègues de quartier dans une grande partie des accompagnements, ces orientations sont en légère baisse cette année : elles étaient de 49,5% l'année dernière. Cependant, on observe une augmentation significative des orientations pour les collèges Louise Michèle et Nina Simone : 64,5% des élèves pour le collège Louise Michèle et 48,5% des élèves pour l'ALSSES de Nina Simone.

L'intervention de l'ALSSES est fortement facilitée par l'appui de ses collègues de quartier, par un partenariat étroit avec les structures de quartier et par la connaissance du territoire. Travailler en **synergie** avec l'ensemble de ces acteurs est une priorité pour les ALSSES, qui peuvent ainsi proposer **un accompagnement global**.

5. Objectifs travaillés avec les familles et l'entourage



Comme l'année dernière, les mamans sont les premières interlocutrices des ALSSES et sont une fois de plus en demande d'écoute et d'aide dans leur fonction parentale. L'ALSSES est une personne ressource pour les parents : visible à l'intérieur du collège et au fait de ce qui s'y déroule, les parents peuvent le solliciter dans le quartier afin d'échanger sur la scolarité de leur enfant, sur leur inquiétude face à leur adolescent qui leur échappe, sur une incompréhension.

L'ALSSES est aussi souvent le dernier recours du collège

pour entrer en contact ou maintenir du lien avec les parents fâchés avec l'institution scolaire.

Faire en sorte que la scolarité de chaque enfant se déroule dans les meilleures conditions, en le protégeant dans la mesure du possible des conflits des adultes est aussi une force chez chacun de ces professionnels.

Les solutions offertes au sein de l'association, avec les partenaires du quartier, sont autant de soutiens apportés aux familles et aux établissements scolaires, dans l'intérêt de chaque élève.

6. Les actions collectives

→ Qu'est-ce qu'une action collective ?

L'action collective est l'une des modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée, basée sur les besoins des jeunes repérés par l'équipe éducative.

Les actions collectives sont un moyen de travailler sur des objectifs éducatifs.

Elles peuvent être ponctuelles ou dans le cadre d'un projet plus long.

→ A quoi servent les actions collectives ?

Les actions collectives sont un support à la relation éducative et favorisent le lien entre les jeunes et les éducateurs. Cela permet à ces derniers d'observer et de repérer les besoins éducatifs des jeunes.

Ces actions sont aussi un moyen d'entrer en relation avec les familles des jeunes, de travailler la dynamique et la cohésion de groupe afin de les rendre acteurs. C'est également par leur biais que nous pouvons entamer un accompagnement individuel.

L'action collective favorise le travail sur des objectifs éducatifs tels que rompre l'isolement, la valorisation de soi, les compétences psycho sociales, etc.

→ La Prévention Spécialisée, quelle plus-value à l'action collective ?

De par sa pratique, l'éducateur de Prévention Spécialisée se rend disponible et flexible pour répondre aux besoins des jeunes.

L'ALSSES, par son travail de liaison entre le collège, le quartier, l'équipe éducative et sa connaissance du territoire, favorise la mise en place d'actions collectives dans le collège et en dehors du collège. C'est notamment par cette double intervention (dans et en dehors du collège) que les jeunes nous repèrent comme des éducateurs appartenant à Itinéraires et non comme personnel de l'Education Nationale.

Les actions collectives **dans le collège** sont en lien avec l'équipe pédagogique du collège, dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire, ou en lien avec la prévention des risques (interventions Planning Familial, prévention santé, dispositifs internes au collège, etc). Elles peuvent être également en lien avec les différents services de l'association Itinéraires, tels que les interventions d'Entr'Actes, de la Cellule Mobile, d'Atout Parent et des équipes éducatives des quartiers. Enfin, certaines actions peuvent être coconstruites avec des partenaires extérieurs.

Les actions collectives **en dehors du collège** se font en lien avec l'équipe éducative du quartier et les partenaires du territoire ou d'ailleurs. Nous mettons en place des actions collectives ponctuelles telles que des sorties culturelles, sportives, citoyennes, des événements de quartier, etc.

D'autres actions collectives entrent dans le cadre de projets tels que des ateliers thématiques, des séjours, etc.

Nous portons une attention particulière aux actions collectives dans le cadre du passage CM2-6^{ème} et pour les 3^{ème} sortant de collège, afin que le relais se fasse entre les Médiateurs Ecoles-Familles et les ALSSES et/ou l'équipe éducative, et entre les ALSSES et l'équipe éducative.

→ Comment cibler les jeunes ?

Les ALSSES repèrent les jeunes dans et hors du collège (récréations, sorties collège, temps de cantine, travail de rue, événements de quartier, etc).

Les jeunes sont aussi orientés par les partenaires de l'Éducation Nationale (infirmier·e, CPE, Direction, assistant·e social·e, psychologue de l'Éducation Nationale, vie scolaire, enseignants, etc) et par des partenaires hors Education Nationale (Centres sociaux, Maison Nord Solidarité, associations de quartier, travailleurs sociaux, etc).

Quelques exemples :

► Action «On s'capte on s'voit» - collège Verlaine

En partenariat avec l'association **Avenir Enfance**, ce projet a consisté en **ateliers vidéos** proposés aux élèves du collège pendant la pause méridienne, mettant en lumière leurs questionnements : **l'amitié filles/garçons, les relations amoureuses, la discrimination, le harcèlement scolaire, la vie au collège**, etc.

Pour approfondir ces sujets, l'ALSES a travaillé également avec les jeunes le **développement des compétences psychosociales**.

Objectifs :

- Aider les collégiens à mettre des mots sur leurs émotions et à réfléchir à la manière dont ils les traduisent, les illustrent.
- Travailler sur la communication non verbale et l'importance de la gestuelle dans sa relation à l'autre (posture, gestes, expressions faciales, regard, intonation de la voix, contact physique, etc).
- Prévenir le décrochage scolaire, en aidant les collégiens à trouver leur place dans un collectif, à valoriser leur compétence écrite et orale et en travaillant l'estime de soi.
- Découvrir des métiers de l'audiovisuel et de l'image.



2 sorties au Fresnoy à Tourcoing ont permis à 2 groupes de participer à un atelier « Cadrage/Lumière » et d'approfondir ainsi leurs connaissances acquises lors des ateliers, connaître le Fresnoy, visiter le studio Fond Vert et découvrir la Plaine Images. Un autre groupe a assisté à une séance de projection de films réalisés par les élèves du Fresnoy, mettant ainsi en perspective les différentes possibilités de traiter un même sujet par l'image en mouvement.

33 collégiens, âgés de 11 à 13 ans, ont participé aux ateliers et ont réalisé **3 vidéos** : «Et toi, comment ça va avec ton écran ?», «Pour nous, le racisme c'est...» et «Le dilemme» (sur la cause animale). Ces vidéos ont été projetées devant 10 classes du collège, suscitant des échanges. Ces vidéos ont aussi été diffusées sur le blog du collège, via l'ENT.

► Ateliers «Ados en mouvement» - Fives

Depuis 2021, une **permanence dédiée aux adolescents** a été mise en place dans les locaux de l'équipe éducative du quartier de Fives.

Elle a permis d'orienter certains collégiens, identifiés par les ALSES des deux collèges du quartier, vers des activités adaptées (jeux de société, utilisation des city stades, groupes de parole).

En mars 2023, suite à des échanges avec ces jeunes, une passion pour la cuisine a émergé.

8 collégiens des établissements Boris Vian et Martha Desrumaux ont ainsi participé à des **ateliers culinaires au sein de l'association Chaud Bouillon**.

Cette première initiative a marqué le début d'un **projet plus large, centré sur la cuisine, la découverte, le partage et le sport, baptisé «Ados en mouvement»**.



Ce projet a reçu un **financement dans le cadre des Cités éducatives**, permettant aux jeunes de s'investir dans des **ateliers culinaires** et dans des **ateliers de construction** avec les **Compagnons Bâisseurs**.

Les ALSES et les éducateurs de quartier ont travaillé en binôme pour assurer un suivi constant. Les jeunes ont ainsi pu **développer leur confiance en eux et apprendre à mieux gérer leurs émotions**.

Le projet s'est conclu par une restitution des ateliers cuisine devant les familles, un **séjour au Val Joly** comprenant une **excursion à vélo**, de la **natation** et d'autres **jeux en plein air**, ainsi qu'un **repas dans un restaurant gastronomique**.

► Débats du jeudi soir «M'coupe pas la parole», avec la Cellule Mobile

Dans le cadre de la coopération entre les services d'Itinéraires, l'équipe éducative de Wazemmes et la Cellule Mobile de prévention de la radicalisation ont mis en place des ateliers d'expression, dans le but de susciter des échanges sur la thématique des radicalisations (politiques, sociales, religieuses). **Trois premières séances ont réuni 10 jeunes âgés de 15 à 18 ans, collégiens et anciens collégiens.**

Dans le contexte de l'assassinat de Dominique Bernard, professeur à Arras, et du conflit israélo-palestinien. Certains jeunes accompagnés ont émis le besoin de s'exprimer sur cette actualité. Des thématiques ont été dégagées, telles que l'injustice, les médias, les fakes news, la manipulation des informations, le bonheur, l'argent, comment agir face au sentiment d'impuissance. L'échange a ensuite tourné autour de la liberté de penser, de ce qui est permis ou puni par la loi.

Après ces 3 séances, un bilan a été fait avec les jeunes participants, qui ont souhaité poursuivre ces échanges. Ils ont apprécié le fait de pouvoir parler librement dans le local éducatif du Club de prévention, qui est perçu comme un lieu sûr et de liberté d'expression, un espace de soutien entre pairs et d'interaction entre tous les participants.

Les éducateurs de l'équipe et la psychologue de la Cellule Mobile ont donc proposé de poursuivre le projet, sous

forme de groupe d'expression intitulé : « **Débat du jeudi soir, M'coupe pas la parole** ».

Objectif : proposer un espace de parole, un espace protégé, un espace bienveillant, sans jugement, différent de l'école et de la famille, permettant de libérer la parole sans pression.

Pour le jeune, le fait de s'exprimer en groupe, de prendre la parole, d'argumenter, aide à développer sa réflexion et accroît l'estime de soi, un levier essentiel pour construire des **compétences psychosociales**.

Parmi les sujets abordés : les émeutes urbaines de juin, le conflit israélo-palestinien, les addictions et la politique française.

Les jeunes sont devenus acteurs du projet, ils ont choisi le lieu (le local éducatif), le jour et l'horaire. Ils ont établi aussi un cadre et des règles : « on ne coupe pas la parole, on se respecte et on s'écoute ». Après, tout peut être pensé et dit, on pousse à l'argumentation de leur pensée et à la remise en question.

Ils ont démontré qu'ils sont porteurs de savoirs, de cultures, d'expertises d'usage de leur établissement scolaire, de leur rue, de leur quartier, de leur ville et des différents espaces qu'ils fréquentent. C'est donc renforcés d'une bonne dose de curiosité que les participants ont traité des sujets d'actualité tels que les émeutes, la sécurité, le développement durable, la tolérance, le racisme, ou encore la question du vivre-ensemble.

► Les Vacances apprenantes

Les Colonies apprenantes sont un **dispositif déployé par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse** qui poursuit un objectif **social** (en favorisant le départ en vacances de mineurs, notamment de milieux modestes, et en rendant possibles les rencontres entre pairs de différents horizons) ; **éducatif** (en permettant aux participants d'acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences) et **culturel** (par la découverte de territoires et d'activités proposées dans le cadre sécurisé des accueils collectifs de mineurs, au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité).

Cette opération est proposée lors des vacances d'été, d'automne, d'hiver et de printemps.

A Lille, ce sont les **Cités éducatives** du Sud de Lille (Lille Sud, Wazemmes, Faubourg de Béthune) et de l'Est de Lille (Fives et Moulins) qui co-financent ce projet, mis en place en partenariat avec l'association **Vacances du Cœur**, qui accompagne les enfants et leur famille dans l'organisation de leur séjour.

Le rôle des ALSES est d'identifier, en lien avec le personnel des collèges, les jeunes susceptibles de bénéficier avantageusement de ce séjour, en veillant à la parité entre les filles et les garçons. Ils aident les familles à préparer le séjour de leurs enfants et à les équiper, en lien avec les opérateurs. **Le Lien de confiance tissé entre certaines familles et les équipes éducatives d'Itinéraires est un facteur rassurant et facilitant** pour le départ en vacances des enfants. A l'inverse, les colos apprenantes sont aussi **l'occasion de nouvelles mises en relation avec des familles repérées par les chefs d'établissements qui ne sont pas encore connues par les équipes éducatives d'Itinéraires**.

Pendant l'année scolaire 2023-2024, 291 enfants accompagnés par Itinéraires sont partis en colonies apprenantes, dont **149 collégiens**.



03. MISTRAL GAGNANT

Mistral Gagnant est un Accueil de Jour à temps plein ou à temps partiel pour les jeunes de 12 à 18 ans en décrochage scolaire. C'est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS).

Nos objectifs sont de réconcilier le jeune avec l'apprentissage et de l'aider à se définir un projet. Tout accueil d'enfant est soumis à un accord entre sa famille, le Département (accueil provisoire), le collège et Mistral Gagnant.

1. Analyse du public accueilli

Typologie du public accueilli



24

élèves accueillis cette année,
dont 3 lycéens



13

garçons



11

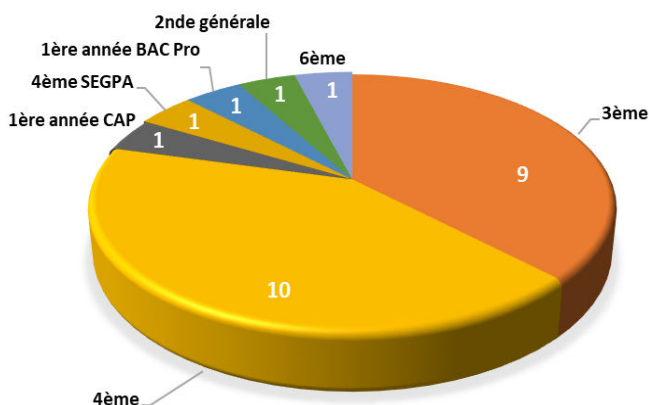
filles

On observe une légère baisse des accompagnements cette année : 24 élèves contre 28 l'année dernière. 41,7 % des élèves étaient orientés par un professionnel de l'association : ALSES ou éducateur du Club. Les collèges Miriam Makeba et Louise Michèle sont les collèges ayant sollicité le plus l'accueil de jour, représentant la moitié de ces orientations.

Parmi les élèves, 3 étaient scolarisés en lycée. L'équipe de Mistral Gagnant poursuit son accompagnement au moment du passage en lycée afin d'éviter les écueils de cette nouvelle vie chez les adolescents. Gagner en autonomie, développer d'autres apprentissages, gérer plus de liberté et faire des choix est souvent déstabilisant pour le jeune et sa famille. Maintenir un étayage durant les premiers mois les rassure.

Le nombre de filles et de garçons est presque à l'équilibre cette année. Même si l'équipe ne choisit pas le genre, il est important d'avoir un groupe hétérogène, qui favorise une dynamique de groupe. Un jeune trouverait plus difficilement sa place dans un groupe majoritaire de l'autre sexe. Il est donc important tout au long de l'année que l'équipe éducative soit attentive à cette hétérogénéité ou mette en place des espaces afin que les uns et les autres poursuivent leur accompagnement sans encombre.

► Le niveau scolaire

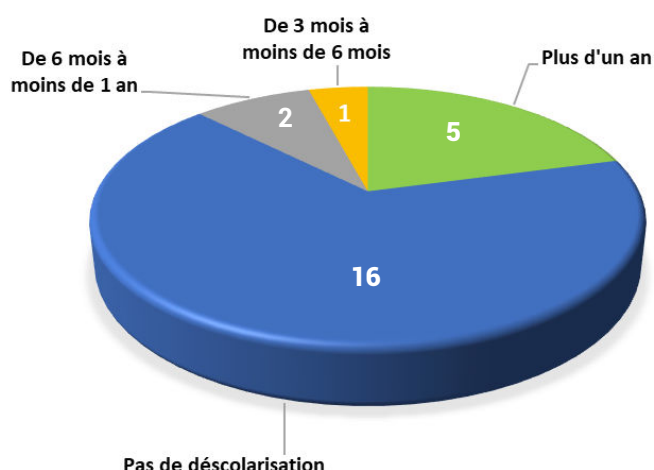


Comme les années précédentes, la prise en charge des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} se maintient à des seuils similaires. **Les jeunes de 4^{ème} et de 3^{ème} représentent environ 80% des jeunes accueillis**, là où quelques années auparavant, nous retrouvions une plus grande hétérogénéité des niveaux et surtout une forte augmentation de la prise en charge des plus jeunes : 60% des enfants étaient issus des classes de 6^{ème} et de 5^{ème}.

L'équipe éducative fait à nouveau le constat que l'impact de la crise sanitaire et de l'après COVID se fait encore ressentir dans le parcours et l'accompagnement de ces enfants, touchés durant leurs années de CM2 et de 6^{ème}.

L'impact à moyen terme dans la prise en charge des jeunes et des familles est palpable au quotidien, où les repères sont fragilisés et les priorités reconsidérées : difficultés de sociabilisation et de vivre-ensemble, perte de motivation, absentéisme, lacunes dans les apprentissages ou encore isolement et repli sur soi. Ces problématiques s'inscrivent également dans un contexte international, politique et économique instable qui vient encore renforcer la perte de repères, les angoisses individuelles et collectives ainsi que la difficulté de se projeter sereinement vers l'avenir.

► La durée de déscolarisation



Qu'il soit total ou partiel, à plus ou moins long terme, le décrochage reste un phénomène qui, s'il s'exprime principalement au travers de la scolarité, trouve en réalité sa source dans un processus de construction complexe, à différents niveaux de la vie de l'enfant, qu'ils soient sociaux ou familiaux.

Particulièrement ancrées, ces difficultés nécessitent un travail de longue haleine, mobilisant toutes les ressources de l'enfant pour envisager une possible évolution.

Si la part des enfants accueillis se maintenant en scolarité reste stable, le nombre de jeunes ayant été en situation de déscolarisation durant plus d'un an diminue et représente environ 20% de l'effectif.

Ces enfants connaissent pour la plupart des parcours de vie difficiles, parfois chaotiques, synonymes de grande souffrance ou de questions encore sans réponses et qui nécessiteront un travail particulier au travers d'étayages multiples.



NOTE DE SITUATION

Harry*, 14 ans

Harry est scolarisé en classe de 3^{ème}. Les attentes trop exigeantes pour lui de son premier établissement scolaire le freinent dans ses apprentissages et l'amènent à décrocher progressivement. Dans ce contexte, il intègre un nouvel établissement scolaire au sein duquel il a du mal à s'installer et décroche à nouveau rapidement.

En parallèle, sa situation familiale se complexifie : Harry se retrouve au milieu de conflits parentaux, impactant sa stabilité de vie quotidienne. Cela l'amène à être de plus en plus absent au collège, jusqu'au décrochage complet au bout de quelques mois.

C'est dans ce contexte de déscolarisation complète que l'équipe éducative de Mistral Gagnant amorce son accompagnement, qui nécessite de nombreux aménagements et un soutien important afin d'aider Harry à réinvestir sa scolarité et définir son projet professionnel.

L'équipe éducative propose différents types d'accompagnements pour qu'Henry puisse s'en saisir : des emplois du temps aménagés, des entretiens individuels, des rencontres sur différents sites professionnels pour l'aiguiller dans son orientation, des mises en stages.

Les stages lui ont permis de découvrir différents métiers et de définir une orientation professionnelle.

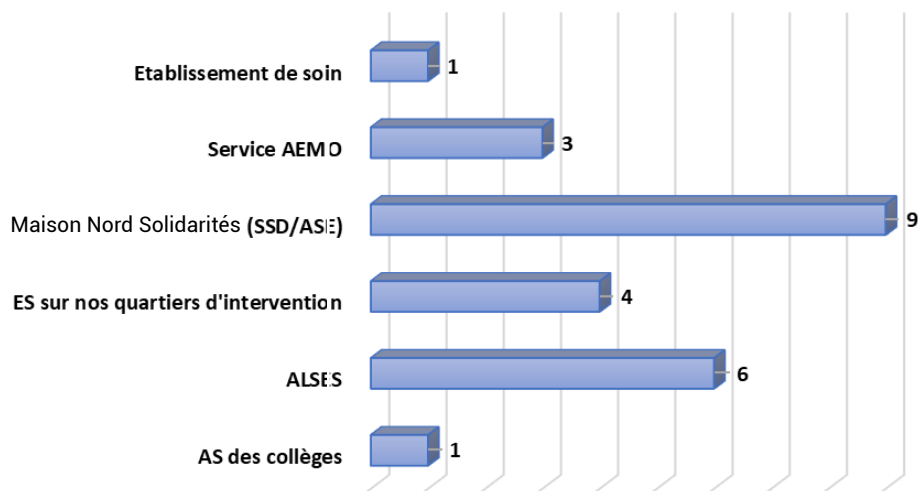
Harry a également obtenu son brevet des collèges à l'issue de son accompagnement à Mistral Gagnant.

Tout ce travail s'est fait en lien très étroit avec sa famille et lui a permis d'intégrer un lycée professionnel en mécanique, où il poursuit sa scolarité depuis septembre 2024.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

La prise en charge

► L'origine de la demande



Les demandes venant des services du **Département** et celles **des équipes de quartiers/ALSES** représentent environ **80%** des orientations vers l'Accueil de Jour. La majorité des situations orientées par les services du **SSP** (Service Social Départemental) ou de **l'ASE** (Aide Sociale à l'Enfance) concerne des enfants aux **situations complexes** et présentant un décrochage scolaire important, voire une déscolarisation totale, tandis que les équipes de quartier sont davantage confrontées à des **difficultés de comportement** au collège.

Ces orientations sont les résultats d'un travail de **collaboration solide**, porté par la **connaissance** et la **reconnaissance mutuelle** des différents acteurs, comme l'illustre la situation de Gaspard, pour qui l'orientation met en avant le travail de transversalité à l'interne et comme à l'externe de l'association.

Par ailleurs, facilitée par un protocole de lien direct avec les services du Département, les demandes des services d'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) sont en légère augmentation et motivées bien souvent par l'intérêt de pouvoir soutenir des situations de rupture avec le système scolaire.

Cette année encore, l'équipe a également expérimenté le travail sur des situations aux **besoins spécifiques** en lien avec différents services **d'établissements de soins**.



NOTE DE SITUATION

Gaspard*, 12 ans

Gaspard est orienté à Mistral Gagnant en début d'année de 4^{ème}.

Au collège, il présente des problèmes de comportement, entre insultes, chamailleries et attitude désinvolte, que ce soit auprès de ses camarades ou des adultes. La poursuite de sa scolarité dans ce contexte semble compliquée.

L'orientation vers l'Accueil de Jour vise à travailler ces problèmes de comportement et à l'aider à retrouver une scolarité sereine.

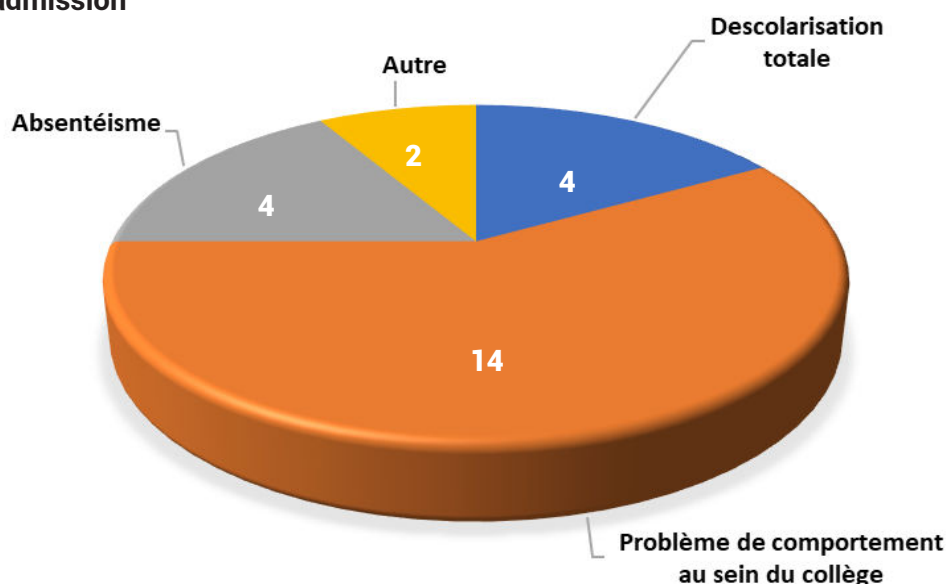
Déjà accompagnée par l'Assistant Social de secteur, la famille de Gaspard est aussi régulièrement en lien avec l'équipe éducative du Club de Prévention spécialisée d'Itinéraires et Gaspard est soutenu par l'ALSES de son collège. C'est ce travail conjoint de réflexion commune et de collaboration qui permet l'orientation réussie de Gaspard à Mistral Gagnant pour travailler sur ses difficultés.

Tout au long de son accueil, les professionnels, en collaboration très étroite avec la maman, ont mis un point d'honneur à travailler en concertation afin que Gaspard ne puisse pas remettre en place ses dysfonctionnements et utiliser les adultes pour cela.

Aujourd'hui, Gaspard est en rescolarisation progressive dans son collège d'origine et, même s'il rencontre encore des difficultés dans les apprentissages scolaires, il adopte une posture d'élève et les débordements sont moindres. Pour la prochaine rentrée scolaire, Gaspard sera toujours accompagné par l'équipe de Mistral Gagnant pour consolider sa scolarité, le préparer au passage du brevet des collèges et l'amener à se projeter vers une poursuite de scolarité en lycée professionnel.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

► Les motifs d'admission



Les problèmes de comportement au sein de l'établissement scolaire restent le motif d'admission le plus courant à Mistral Gagnant. Les violences verbales, la recherche du cadre et de ses limites, le rapport conflictuel à l'autorité ou à l'autre sont autant de signaux qui doivent attirer notre attention sur des difficultés bien plus ancrées.

Ces problématiques nécessitent une prise en charge adaptée, que l'équipe de Mistral Gagnant s'attache à mettre en œuvre tout au long des accompagnements. Cela passe souvent par une remise en question profonde de certains acquis chez les enfants ou d'un système familial qui dysfonctionne. Il faut (ré)apprendre à trouver sa place, prendre conscience, reprendre confiance, verbaliser et renouer le dialogue.

Parfois, il s'agit de mettre en lumière **souffrance et mal-être**, silencieux ou inconnus. Il faut pour cela instaurer une grande confiance avec l'équipe, propice à la création d'espaces qui permettent un travail sur ces problématiques, ce qui est bien souvent le cas pour les enfants victimes de **harcèlement**, **absentéistes** ou totalement **déscolarisés**.



NOTE DE SITUATION

Juliette*, 14 ans

Juliette est orientée à Mistral Gagnant alors qu'elle est en classe de 3^{ème}. Elle rencontre des difficultés à se rendre au collège en raison d'un harcèlement scolaire et d'un schéma familial qui se dégrade.

Juliette bénéficie déjà d'une prise en charge dans un établissement de soins. Elle intègre également un foyer de vie au moment de son accueil à Mistral Gagnant, ce qui amène beaucoup de changement dans son rythme de vie et ses repères.

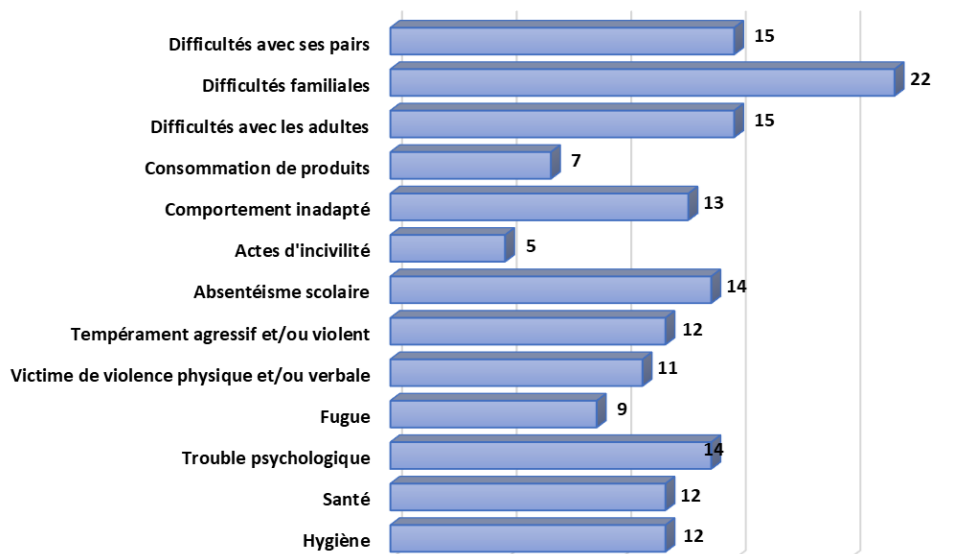
L'objectif de son année est de passer son brevet des collèges et de travailler son orientation, tout en maintenant ses prises en charge dans l'établissement de soins. Tout au long de son accompagnement elle se saisit de ce qui lui est proposé à Mistral Gagnant et travaille sur ses difficultés relationnelles avec les autres jeunes, ainsi que sur sa confiance en elle. Au cours de l'année, grâce au lien créé avec les éducateurs, Juliette a affiné davantage son projet et trouvé des personnes ressources au sein de l'équipe éducative.

Mistral Gagnant a permis à Juliette de découvrir différentes branches professionnelles et de faire des stages de découverte. Elle s'y est investie et s'est rendue pleinement actrice de son projet professionnel.

Aujourd'hui, Juliette a obtenu son brevet des collèges et a intégré la filière qu'elle convoitait dans le lycée de son choix. Forte de son passage à Mistral Gagnant, c'est aujourd'hui une jeune fille épanouie, avec l'envie de réussir. Bien étayée par les différents professionnels qui l'accompagnent, elle saura solliciter les adultes autour d'elle si elle se sent en difficulté.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

► Les difficultés travaillées pendant la prise en charge



Si Mistral Gagnant rassemble des enfants ayant en commun des difficultés avec l'école, l'équipe éducative offre à chaque jeune une prise en charge individualisée. Globalement, les indicateurs restent les mêmes d'une année à l'autre. **La santé mentale** occupe encore une place importante dans les difficultés travaillées, tout comme **l'absentéisme** et **les difficultés relationnelles**. Les interactions, le respect, le vivre-ensemble, la communication, sont autant d'enjeux pour les enfants que nous accompagnons.

92% des jeunes accueillis sont impactés par des difficultés et des fragilités au sein de leur famille, qui se sentent perdues, dépassées, parfois dépossédées de leurs compétences parentales.

66% des familles accompagnées sont monoparentales, ce qui renforce le sentiment de solitude et d'épuisement. **L'accompagnement à la parentalité** est l'un des piliers de notre travail : soutien éducatif, visites à domicile, cafés-parent, etc.

L'équipe développe aussi des actions individuelles, notamment dans la création d'une « carte mentale », support aux entretiens familiaux permettant de travailler sur les dynamiques d'interactions familiales.

Ce développement est rendu possible par un travail de collaboration important avec Amélie CHRISTIAENS, éducatrice référente du dispositif de soutien à la fonction parentale d'Itinéraires : **Atout Parent**.



NOTE DE SITUATION

Julia*, 14 ans

Julia est orientée à Mistral Gagnant pour surmonter ses angoisses scolaires, en parallèle d'une prise en charge dans un établissement de soin.

Il est nécessaire pour l'équipe d'aménager rapidement l'emploi du temps de Julia pour qu'elle puisse bénéficier de façon équilibrée de ces deux prises en charge, primordiales pour son évolution.

Un travail très étroit avec le CMP¹ L'Odyssée s'est organisé avec Mistral Gagnant et la famille. Il a été décidé de se rencontrer régulièrement afin d'organiser un emploi du temps personnalisé pour Julia et de coordonner nos interventions auprès de la jeune et de sa famille.

Des contacts réguliers entre professionnels ont permis d'ajuster au fur et à mesure la prise en charge de Julia et de lui donner des espaces de parole différents, afin qu'elle puisse aborder sa recherche d'identité là où elle le souhaitait sans être jugée ni moquée. Mistral Gagnant est un lieu où les jeunes peuvent être différents et vivre leur différence avec les autres sans complexe et sans harcèlement.

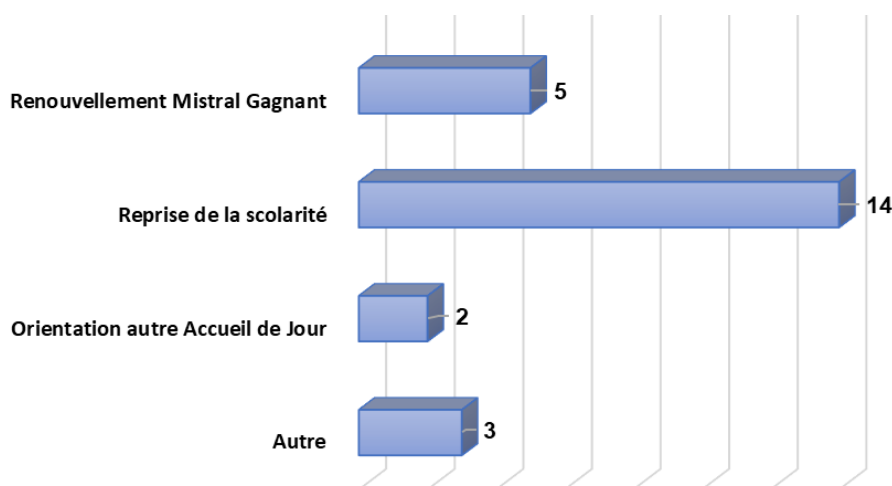
Cette articulation a apporté l'élan nécessaire à une importante progression de Julia, à tous les niveaux : pour sa scolarité, pour ses relations familiales et pour ses fragilités psychiques.

Grâce à cela, Julia a pu reprendre progressivement le chemin du collège et s'y réinstaller doucement. Elle a obtenu le brevet des collèges ainsi qu'une orientation en lycée professionnel artistique.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

1- Centre Médico Psychologique

► Orientation des jeunes à la sortie



Aussi importante que l'entrée et l'intégration, la sortie de l'Accueil de Jour est une question primordiale dans l'accompagnement des enfants. Elle n'est pas uniquement synonyme d'une fin de prise charge et d'un accompagnement qui s'achève, elle est surtout l'aboutissement d'un travail de longue haleine, en étroite collaboration avec la famille, l'Education Nationale et les partenaires, pour trouver la solution qui correspondra le mieux au projet de l'enfant. L'équipe éducative se donne 1 an pour relever ce défi, avec pour objectif principal de favoriser le retour au collège et la poursuite de la scolarité :

- un peu plus de **58% des jeunes ont retrouvé une scolarité classique**, que ce soit dans leur établissement d'origine, un collège d'adoption ou la poursuite de leur cursus au lycée.
- un renouvellement de la prise en charge à Mistral Gagnant a été sollicité pour 5 jeunes, dans l'objectif de poursuivre le travail et d'amorcer leur réintégration au collège dès la rentrée 2024-2025.

Le nombre d'**orientation vers d'autres structures** est en diminution cette année, ce qui représente **20%** des jeunes accompagnés. Ce travail d'orientation a pour but de poursuivre le travail engagé ou de pouvoir assurer une continuité dans le projet des jeunes, tout en répondant au mieux à leurs besoins : un établissement de soin, un autre accueil de jour ou encore d'autres dispositifs en lien avec le décrochage scolaire.

Il arrive parfois que l'équipe de Mistral Gagnant soit confrontée à la fin prématurée de son travail, du fait de la demande par la famille d'arrêt de la prise en charge du jeune. Ce fut le cas pour 2 jeunes cette année, même si des solutions ont pu être travaillées en amont par anticipation.



NOTE DE SITUATION

Agnès*, 15 ans

Agnès est orientée à Mistral Gagnant pour de l'absentéisme au collège. Elle n'a aucune difficulté cognitive ou de comportement mais a besoin d'être valorisée et de retrouver confiance en elle.

Malgré de nombreux mois d'accompagnement et une évolution, Agnès se retrouve de nouveau en difficulté. La réintégration au collège ne fonctionne pas, ni même dans un autre établissement, malgré notre accompagnement en lien avec l'assistante sociale scolaire intervenant dans ces deux collèges.

Agnès nous explique qu'elle ressent beaucoup trop d'anxiété et qu'elle n'arrive pas à la surmonter. L'équipe éducative décide de lui proposer un travail important autour du soin, notamment à travers l'accompagnement au CMP¹, un lieu dont Agnès a su se saisir en y déposant ses maux. Peu à peu, Agnès dit se sentir mieux grâce à l'accompagnement du CMP. L'équipe éducative peut donc lui proposer un autre espace de travail, mêlant une prise en charge individuelle et collective et un accompagnement à la scolarité, tout en maintenant cette dimension de soin. Agnès s'y investit pleinement et parvient à progresser.

Grâce à la réévaluation de son projet, nous avons aidé Agnès à envisager de nouveau un retour à la scolarité, en lien avec son orientation en lycée. Agnès finit par obtenir son orientation dans une filière qui lui plaît, en étant armée convenablement pour la suite de son cursus.

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié.

1- Centre Médico Psychologique

2. L'accompagnement scolaire

- **444 Heures Supplémentaires Effectives** octroyées chaque année à Mistral Gagnant par l'Education Nationale, pour
- **8 professeurs** mis à disposition pour enseigner aux jeunes de notre Accueil de Jour.

Ce partenariat avec l'Éducation Nationale permet de proposer aux élèves accueillis un **enseignement régulier** dans une grande partie des matières scolaires. Ils bénéficient de l'intégralité des cours et se remettent ainsi plus rapidement dans une dynamique scolaire. **Nous saluons l'investissement de l'ensemble des Principaux de collège, qui permettent aux élèves de Mistral Gagnant d'accéder aux équipements de leurs établissements.**



L'enseignement par l'équipe pédagogique

Tous les cours et la restauration se font dans les établissements où enseignent les professeurs. C'est un principe essentiel à Mistral Gagnant : replacer chaque jeune dans une posture d'élève, même s'il est pris en charge par un Accueil de Jour.

Chacun adapte son enseignement en fonction des connaissances des élèves et de leurs besoins.

La relation de proximité avec les professeurs intervenant à Mistral Gagnant et les élèves favorise souvent la **réconciliation avec les apprentissages scolaires.**

L'accompagnement par l'équipe éducative

► L'encadrement des élèves au sein des collèges

Nous encadrons les déplacements des jeunes dans les collèges par nos éducateurs. Ainsi, en cas de difficultés ou si un jeune n'arrive plus à suivre le cours, un membre de l'équipe peut le raccompagner à l'Accueil de Jour. Cette organisation permet aux professeurs de se focaliser sur leur enseignement sans avoir à gérer les conflits pendant leurs cours. Cela permet aussi aux jeunes de **reprendre confiance en leur professeur et de ne plus le considérer comme responsable de leur échec scolaire.**



► L'accompagnement du travail personnel

L'apprentissage scolaire est consolidé par le travail mené par l'équipe éducative tout au long de la semaine. Chaque vendredi matin, les élèves bénéficient d'une heure de **travail personnel** à Mistral Gagnant, encadrée par l'équipe éducative.

Un travail spécifique est réalisé pour les élèves de 3^{ème} qui doivent présenter un dossier pour le passage du **Certificat de Formation Générale (C.F.G.)** : un membre de l'équipe éducative accompagne ces élèves tout au long de l'année,

► La rescolarisation partielle

Dès que l'équipe éducative, en accord avec les enseignants de Mistral Gagnant, estime qu'un élève est en capacité de reprendre l'enseignement au sein de son collège, nous demandons à l'élève de **choisir une ou deux matières**, que nous soumettons au Principal de son collège ou d'un collège « adoptant », pour que le jeune reprenne petit à petit sa scolarisation.

Grâce à une **convention de partenariat entre l'Inspection Académique et Mistral Gagnant**, des élèves en difficulté peuvent **tester un autre collège que leur collège d'origine**, durant une durée déterminée.

► L'accompagnement de lycéens

Parallèlement à ce travail auprès des collégiens, nous avons accompagné cette année **4 élèves inscrits en Lycée Professionnel**, pour **consolider leur scolarité et éviter le décrochage**. Il nous a semblé important de soutenir ces élèves dans leur nouveau parcours, par des entretiens avec leurs familles et les professionnels des établissements.

Le travail multipartenarial

La prise en charge globale de l'élève à Mistral Gagnant confirme chaque année une amélioration des situations pendant et après l'accompagnement. Ces résultats sont possibles grâce à nos **nombreuses collaborations avec d'autres structures**, qui aident au mieux-être des jeunes et de leur famille. Ce travail de partenariat s'élargit pour nous adapter au mieux à des situations de plus en plus singulières, voire atypiques : structures de soins, accueil séquentiel, neuropédiatres...



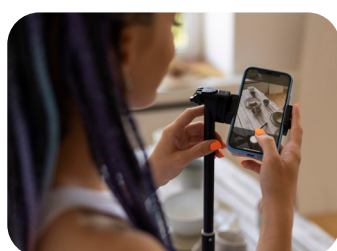
Nous travaillons régulièrement avec différentes **structures sociales et médico-sociales** ainsi que différents **internats éducatifs**. Cette année a été marquée par un travail important avec deux services d'accueil modulés : **le service PIAF des Moutatchous** et **le service d'Accueil Séquentiel des Apprentis d'Auteuil**. De plus, nous avons pu maintenir une relation de travail solide auprès des **CMP¹** comme **Montebello** ou **Mons**, mais aussi auprès de **l'Hôpital de jour l'Odysée**. Enfin, les différentes actions menées au cours de l'année ont amené l'équipe à travailler en collaboration avec les **Maisons de Quartiers**, le **Service Prévention Santé du Département** ou encore **la Croix-Rouge Française**.

Comme les années précédentes, nous avons réitéré notre partenariat avec le **C.I.O.² de Lille** afin de travailler l'éducation, le développement et le conseil en orientation scolaire et professionnelle avec les psychologues de l'Education Nationale des différents établissements. Les élèves de 3^{ème} peuvent rencontrer un conseiller en présence de leurs parents et d'un membre de l'équipe Mistral Gagnant, afin de réfléchir à leur orientation.

3. PROJET PÉDAGOGIQUE 2022-2023

Toute au long de l'année, l'équipe éducative de Mistral Gagnant propose **des ateliers en lien avec des intervenants extérieurs**. Ces ateliers sont réfléchis et pensés avant chaque début d'année et suivent une ligne conductrice qui apporte une cohérence dans notre travail et correspond au public accueilli.

- Atelier Ferme pédagogique
- Atelier Bloom'Act
- Fête de fin d'année et ans de Mistral Gagnant
- Atelier avec l'association PRISME
- Atelier cirque
- Atelier boxe éducative
- Atelier Pocket'Doc



1 - Centre médico psychologique

2 - Centre d'information et d'orientation

| D.A.E.E.T.

Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement

1. Présentation

Créé en 2013, le **Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement** concerne les **collégiens exclus** de leur établissement pour une période de 5 jours, principalement pour des problèmes de comportement. Il est le fruit d'un travail partenarial mené par l'Éducation Nationale et l'association Itinéraires en matière de prévention du décrochage scolaire précoce. Le Dispositif a également été construit pour tenter d'apporter une réponse à l'augmentation du nombre de Conseils de discipline, la présence dans la rue des élèves exclus du collège et les difficultés des parents à prendre en charge leurs enfants.

OBJECTIF :

Faire de l'exclusion un temps propice à la réflexion, en proposant une prise en charge éducative :

- Travailler sur le savoir-être, le savoir dire et le vivre ensemble.
- Maintenir une continuité dans le travail scolaire.
- Valoriser les compétences des jeunes.
- Créer et tisser du lien avec les jeunes et leur famille.
- Accompagner les parents pour les conforter dans leur rôle éducatif.
- Recréer du lien Famille - Institution scolaire.
- Proposer à l'issue du suivi un accompagnement éducatif par les équipes du Club de prévention.

Cela grâce à des **activités pédagogiques** animées par des professeurs des collèges partenaires et un intervenant **théâtre** qui travaille sur la **gestion des émotions** et l'**identification des raisons de l'exclusion**.

Ce travail se fait aussi **avec les parents**, afin de les conforter dans leur rôle éducatif et de créer ou de recréer du lien entre la famille et l'institution scolaire.

FONCTIONNEMENT :

► A la suite de l'exclusion prononcée par la Direction du collège, un rendez-vous est proposé à la famille, en présence de l'élève, par l'éducatrice référente Mme VAILLANT, afin de présenter le Dispositif et ses règles de fonctionnement.

► Les élèves sont accueillis au siège d'Itinéraires durant les 5 jours de leur exclusion et pris en charge par **Mme VAILLANT**, qui collabore avec les A.L.S.E.S., les équipes éducatives d'Itinéraires des différents quartiers, les professeurs des collèges partenaires et l'intervenant théâtre.

► A l'issue de la semaine dans le Dispositif, un bilan est réalisé avec l'ensemble du groupe, puis en individuel avec la famille. Un accompagnement éducatif est proposé au jeune et à sa famille par un-e éducateur-trice du Club de prévention.

- Le pilotage opérationnel du Dispositif se fait dans les différentes instances :
- point avec l'équipe de professeurs et d'intervenants toutes les 6 semaines,
 - bilan du DAEET présenté lors d'un Groupes d'Appui Externe (réunissant Itinéraires et les Principaux des collèges concernés).

2. Chiffres clés 2023-2024



97

collégiens accueillis,
dont **17 filles** et **80 garçons**



87%

de ces élèves ont évité
l'exclusion définitive

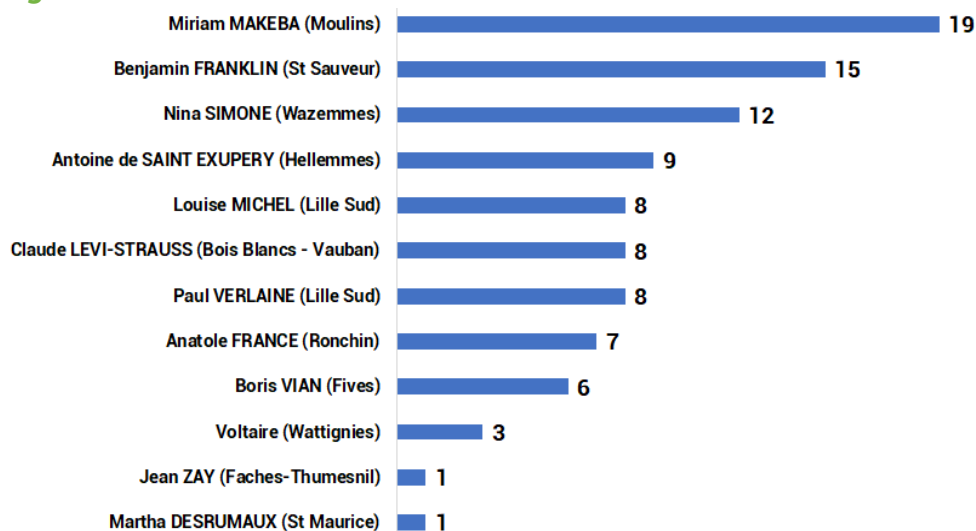


11

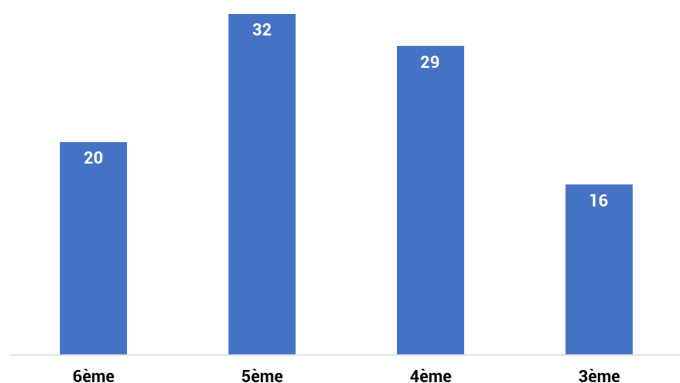
collèges partenaires

Nous observons une légère augmentation des élèves : 97 contre 94 l'année dernière. Les garçons sont toujours majoritaires et représentent 82 %, pourcentage identique au cours des 4 dernières années. **Les filles s'installent beaucoup plus dans le décrochage scolaire physique alors que les garçons vont poser des problèmes de comportements.**

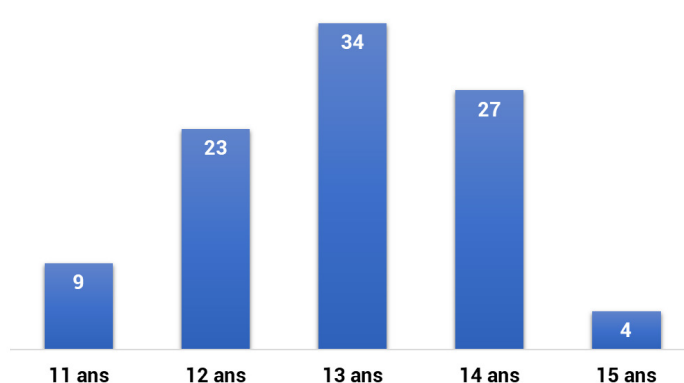
Répartition par collège



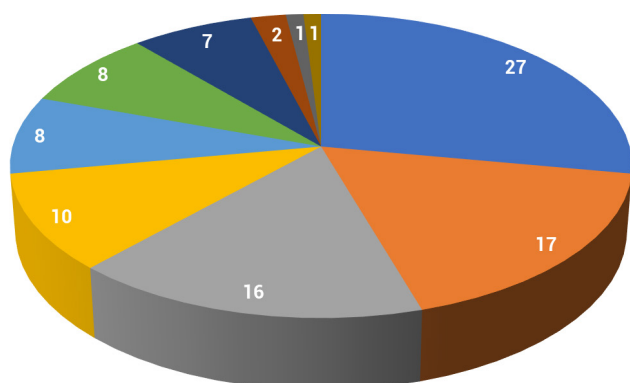
Répartition par niveau



Répartition par âge



Répartition par quartier d'habitation



3. Projet pédagogique

Objectifs

- Être capable de remettre en cause son comportement
- Comprendre la notion de responsabilité éco-citoyenne
- Maintenir les apprentissages scolaires
- Créer du lien avec les familles pour proposer un accompagnement éducatif

Ateliers

- **ATELIER ÉCRITURE** - animé par **Guillaume KRZEPISZ**, professeur en UP2A¹ au collège Franklin
- **ATELIER PHYSIQUE CHIMIE** - animé par **Kathaleen MIKOLAJCZAK**, professeure au collège Makeba
- **ATELIER THÉÂTRE-FORUM** - animé par **Jacob VOUTERS**, directeur de la compagnie Etc Etc Etc
- **ATELIER SENSIBILISATION AU MONDE NUMÉRIQUE** - animé par **Thierry VAN DE VELDE**, professeur de sciences et technologie au collège Verlaine
- **ATELIER SPORT** - animé par **Sébastien NOTOT**, professeur d'éducation physique et sportive au collège Louise Michel
- **ATELIER PERSONNALISÉ DU MERCREDI** - animé par **Catherine KRZEPISZ**, professeure en UP2A¹ au collège Makeba
- **ATELIER CUISINE** - en partenariat avec la **cuisine commune Chaud Bouillon**, à Fives



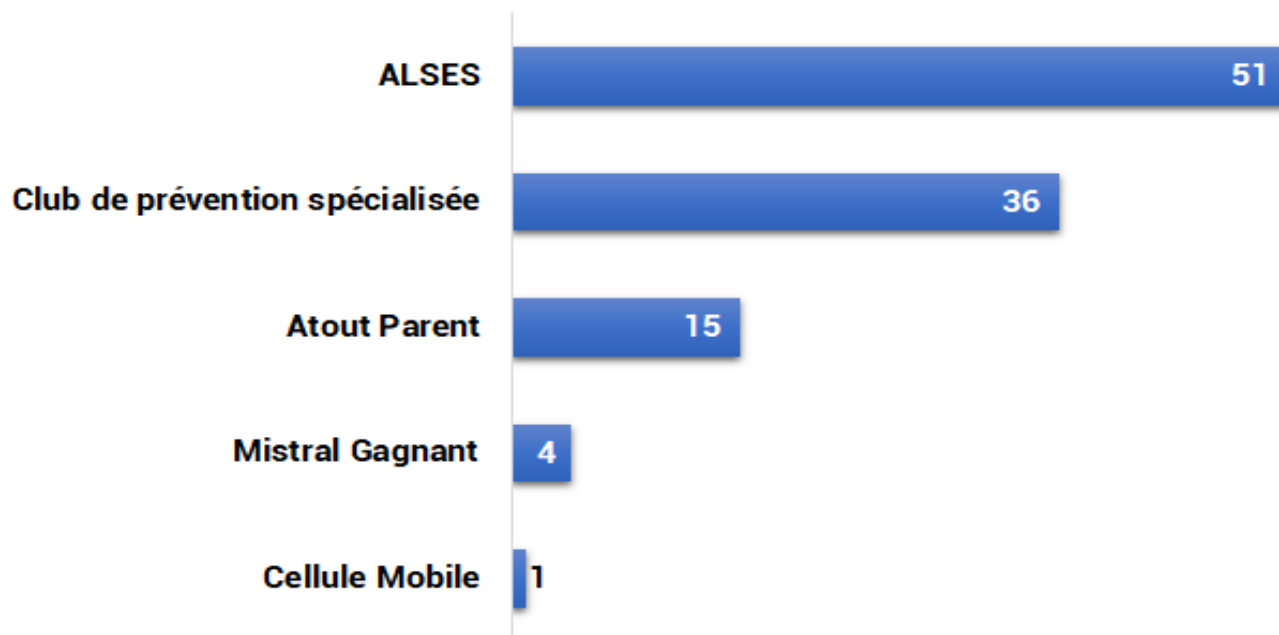
¹ - Unité Pédagogique pour Elèves Allophones

4. Les liens avec les autres services d'Itinéraires

Le Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement travaille en lien étroit avec l'ensemble des autres services de l'association Itinéraires, l'objectif étant de construire une prise en charge globale de l'élève à l'issue du dispositif.

Ce travail partagé conduit à la recherche de solutions concrètes aux différents problèmes identifiés. Il met en perspective le retour au collège et la poursuite de l'accompagnement éducatif par l'ensemble des professionnels d'Itinéraires.

Nombre de jeunes orientés vers les professionnels d'Itinéraires :



NOTE DE SITUATION

Georges*, 11 ans : un relais avec l'éducateur de quartier

Georges, élève de 6^{ème}, est orienté vers le DAEET en raison de problèmes de comportement récurrents, de conflits avec élèves et adultes, ainsi que de difficultés de concentration et d'agitation. Il vit avec sa mère, en mauvaise santé, sa sœur aînée et ponctuellement son beau-père. Ses contacts avec son père sont irréguliers.

Lors du premier rendez-vous, sa mère, très en colère, exprime son mépris pour les services sociaux et le collège. Après explication du dispositif, elle accepte l'accompagnement, notamment par crainte d'être jugée comme une « mauvaise mère ». Peu après, une information préoccupante est déposée contre Madame suite à des révélations de Georges l'accusant de violence. Face à son isolement, une mise en relation avec un éducateur spécialisé du Club de prévention est proposée et acceptée avec difficulté. Durant sa semaine au DAEET, Georges fait des

efforts, bien que nécessitant un soutien constant. Des pauses et des exercices de cohérence cardiaque l'aident à mieux gérer son agitation. Parallèlement, sa mère montre un intérêt croissant pour son parcours. Le bilan de fin de semaine, réalisé à domicile, met en lumière les progrès et les fragilités de Georges. Un accompagnement éducatif est mis en place pour améliorer la relation famille-collège, favoriser des activités de loisir et réfléchir à la relation mère-fils.

L'accompagnement se poursuit, avec l'intégration de Georges à des activités du Club de prévention et un travail renforcé avec l'ALSES et l'éducateur de quartier, qui aide la maman à reprendre confiance en l'institution. Un suivi pédopsychiatrique financé par le collège permet de diagnostiquer chez Georges une hyperactivité et de l'orienter vers une prise en charge adaptée.

* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

5. Focus : le rôle de l'éducatrice référente



Portrait



Laurence VAILLANT : éducatrice spécialisée référente du Dispositif

Ma présence durant les 5 jours permet aux élèves d'être rassurés quant à cette semaine particulière dans leur parcours scolaire. Ma **posture est bienveillante** et aide les élèves à travailler sans peur du jugement, à mieux se concentrer et à demander de l'aide.

Être en binôme avec les professeurs facilite l'accompagnement de ces élèves souvent fâchés avec les apprentissages et surtout les règles. Déconstruire la croyance que le professeur est le seul responsable de la sanction est nécessaire chez beaucoup. Il faut changer le regard qu'ils portent sur les adultes et l'institution scolaire, travailler également sur la gestion de leurs émotions.

Être au quotidien avec les élèves favorise le lien éducatif : la **confiance** s'installe au fil des jours, ce qui facilite le **relais avec mes collègues ALSES et/ou des équipes éducatives du Club**, à qui je propose de rencontrer l'élève durant cette semaine, autour d'un repas ou durant l'animation d'une séquence.

Ma place centrale au sein du Dispositif, me permet d'être à l'origine de la **mise en place de la relation éducative**, notamment dans le cas où le jeune et sa famille ne sont pas connus de l'ALSES ou de l'équipe éducative du Club. Je suis donc amenée à **développer un travail en transversalité avec les équipes Club de prévention ainsi qu'avec les différents services d'itinéraires**.

J'interviens aussi en soutien de mes collègues pour redonner confiance, valoriser les compétences des jeunes et des familles, et pour encourager les familles à poursuivre ou à reprendre le contact avec eux.

Les familles expriment aisément leurs difficultés et inquiétudes, et sont en attente, voire en demande d'aide et de soutien dans leur fonction parentale. Ces échanges me permettent d'orienter vers l'**ALSES** qui ne connaît pas encore l'enfant ou sa famille, l'**éducatrice d'Atout Parent** ou un éducateur du Club. Je peux aussi parler du **Plateau Technique** d'itinéraires à un parent en recherche d'emploi.

Evaluer la pertinence du Dispositif avec les élèves, les familles et les collègues est un moment important de mon travail. Pour beaucoup de jeunes, cette

semaine les aide à prendre du recul quant aux actes commis, de s'exprimer sur les difficultés relationnelles avec les autres élèves, avec les adultes, avec le travail, etc.

Grâce aux bilans, ils sont en capacité d'**envisager plus sereinement leur retour au collège**.

2 types de bilans sont réalisés :

- le vendredi matin avec l'ensemble du groupe,
- le vendredi après-midi en individuel avec la famille.

Le **bilan collectif** permet aux élèves de s'exprimer à tour de rôle sur leur vécu de la semaine, et de faire leur auto évaluation par écrit, sous forme de tableau, transmis au collège (ce qui a été positif ou négatif dans leur travail, leur comportement ; ce qui a été compris de l'exclusion ; comment l'élève souhaite reprendre le collège ; quel effort fournir, quelle aide demander).

Pour le **bilan avec la famille**, selon l'accompagnement éducatif que je propose, j'invite l'ALSES, l'éducateur de quartier ou la référente d'Atout Parent. Peuvent être également invités des acteurs du champ social du collège, afin de renforcer le partenariat autour du jeune et de sa famille au sein de l'établissement scolaire. Lors de cette rencontre, l'élève et la famille prennent connaissance des appréciations de professeurs. Si ce bilan me permet de pointer les changements réalisés ou non, il permet surtout de **proposer une poursuite de mon travail par mes différents collègues**.

Ces bilans sont transmis le jour même aux chefs d'établissements afin de préparer le retour de l'élève.

A la suite de la semaine, j'engage un **travail de suivi de certains jeunes et familles qui me sont apparus fragiles ou en difficulté**. Ce laps de temps est important pour soutenir les familles, les jeunes et apporter mon aide aux collègues, afin que le relais se réalise dans les meilleures conditions. Ensuite, je «m'éclipse» afin de laisser mes collègues poursuivre l'accompagnement. Il est donc impératif que je m'appuie sur mes collègues afin que mon travail ne soit pas vain, en particulier les ALSES, premiers interlocuteurs dans le collège.



Le groupe de parole animé par l'éducatrice référente

En plus des séquences de travail avec les professeurs, je partage des temps avec les élèves afin de **leur apporter réflexions et questionnements quant à leur arrivée dans le Dispositif**. Le DAEET doit permettre à l'élève de s'interroger sur son fonctionnement et enclencher un changement. Pour cela, il doit être rapidement dans un **environnement de confiance**. La composition du groupe fait partie des critères de réussite et je suis attentive à certains critères :

- Le groupe ne doit pas excéder 5 élèves : au-delà, ils rencontrent des difficultés à faire part de leurs fragilités, par crainte du regard des autres.
- Ne pas accueillir plusieurs élèves du même collège afin d'éviter les alliances venant perturber le bon déroulement de l'accueil.
- Etre attentive aux difficultés ayant amené l'exclusion et prendre garde à ne pas créer des difficultés supplémentaires par les élèves accueillis.

Il m'arrive donc parfois de différer l'accueil d'un élève pour ne pas compromettre le bon fonctionnement du Dispositif et que cette semaine soit la plus bénéfique pour tous.



Le groupe de parole que j'anime dès le lundi matin permet de **faire connaissance** et d'**expliquer à tous le pourquoi de leur sanction**. Ses objectifs :

- **Poser les règles de vie durant la semaine** : libre expression, confidentialité, respect de l'autre, non passage à l'acte, importance de mettre des mots sur ce que l'on ressent. Je leur apporte des consignes de bien vivre : on a le droit de rire mais on l'explique, il est important de s'écouter, il n'y a pas de mauvaises réponses.
- **Créer un lien de confiance** : j'utilise le **portrait chinois** qui se révèle être un outil « brise-glace » et permet au groupe de faire connaissance et de pouvoir travailler ensemble. Il aide à déceler certains aspects de la personnalité des élèves, identifier leurs goûts ou leurs préférences personnelles et pouvoir ainsi entrer dans leur sphère personnelle.
- **Parler des raisons de l'exclusion** : c'est à partir d'une fiche complétée par le collège qu'est abordée la sanction. Il s'agit ici de prendre du recul sur les actes et la sanction, de poser les premiers mots sur le vécu en matière d'émotions, de sentiments, de représentations, etc. L'élève réfléchit à son comportement, aux causes de son exclusion, au rôle et aux attentes de l'école, et aussi à ses attentes et son projet personnel. Il s'agit de l'amener à un travail d'introspection pour identifier les difficultés qui font obstacle à sa scolarité mais aussi les capacités et les ressources personnelles dont il dispose pour poursuivre sa scolarité dans un nouvel état d'esprit.

Cette première séance est décisive et vise à **créer LE GROUPE**, à lever les défenses afin que les collégiens travaillent ensemble durant la semaine, en se sentant en sécurité, et à favoriser la prise de parole. Cet échange amorce la circulation de la parole, les élèves se sentent alors écoutés, non jugés, acceptés et donc rassurés : certains aborderont leur vécu et leur ressenti.

Une fois le climat de confiance créé, les motifs de l'exclusion sont abordés, ce qui amène souvent à reparler des règles, leurs sens, mais aussi d'aborder le rôle des adultes. Ces échanges permettent de **mieux comprendre le pourquoi de leur comportement** : beaucoup expriment leurs difficultés scolaires, le fait qu'ils s'ennuient en classe car ils ne comprennent pas ou plus, expliquent leur retard scolaire accumulé, certains parlent même de décrochage scolaire. Tout ne se passe pas uniquement au niveau de la scolarité et l'adolescence est un élément perturbateur.

Durant la semaine, j'apporte des réponses, des outils, des réflexions, des propositions d'accompagnement éducatif afin que les uns et les autres puissent reprendre une scolarité autrement. **Cette semaine n'est pas une finalité mais un démarrage, une réflexion au changement**. Je tente d'amener les élèves à réfléchir à une attitude qu'ils pourraient adopter pour se préparer au retour au collège. Certains la saisiront, d'autres ne seront pas encore prêts à faire ce chemin.

05. ATOUT PARENT

1. Présentation

Cette action a pour but de **soutenir** et de **conseiller les parents** confrontés à l'absentéisme scolaire, à la déscolarisation, aux difficultés psychologiques ou de comportement de leur(s) enfant(s).

Elle est portée par **Amélie CHRISTIAENS**, éducatrice spécialisée, formée à l'analyse systémique et à la thérapie familiale à l'Institut d'Etudes de la Famille de Lille.

Amélie intervient dans les **collèges lillois Benjamin Franklin, Paul Verlaine, Miriam Makeba, Nina Simone, Boris Vian, Martha Desrumaux, Jean Zay, Levi Strauss et Anatole France**. Elle est aussi mobile et s'adapte à la demande des familles. Elle peut ainsi les rencontrer à domicile ou dans le lieu de leur choix. Amélie organise des **rendez-vous individuels, des groupes de parole et des ateliers collectifs**.

Objectifs :

- Aller au plus près des familles et **proposer un accompagnement à la parentalité** à des familles sur le principe du volontariat.
- Amener les familles à **se mobiliser dans la recherche de solutions face aux difficultés rencontrées** avec leur enfant.
- **Apporter des solutions adaptées** à la problématique de chaque famille.

2. Chiffres clés 2024



54

familles accompagnées individuellement
(+ 35% par rapport à 2023)

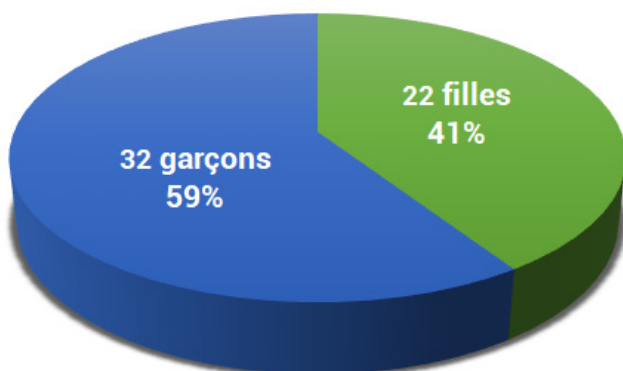


126

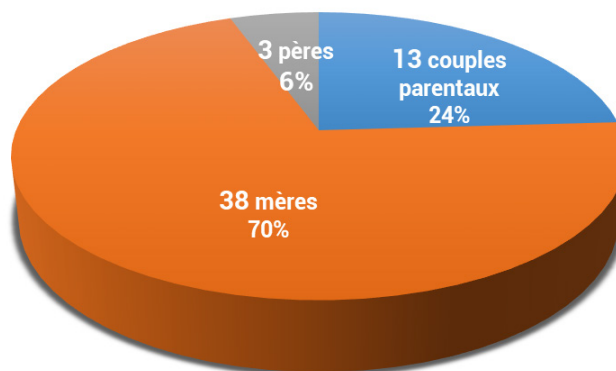
familles accompagnées dans le cadre d'ateliers collectifs
(+ 48% par rapport à 2023)

Proportion par genre

Proportion filles/garçons accompagnés



Proportion pères / mères rencontrés

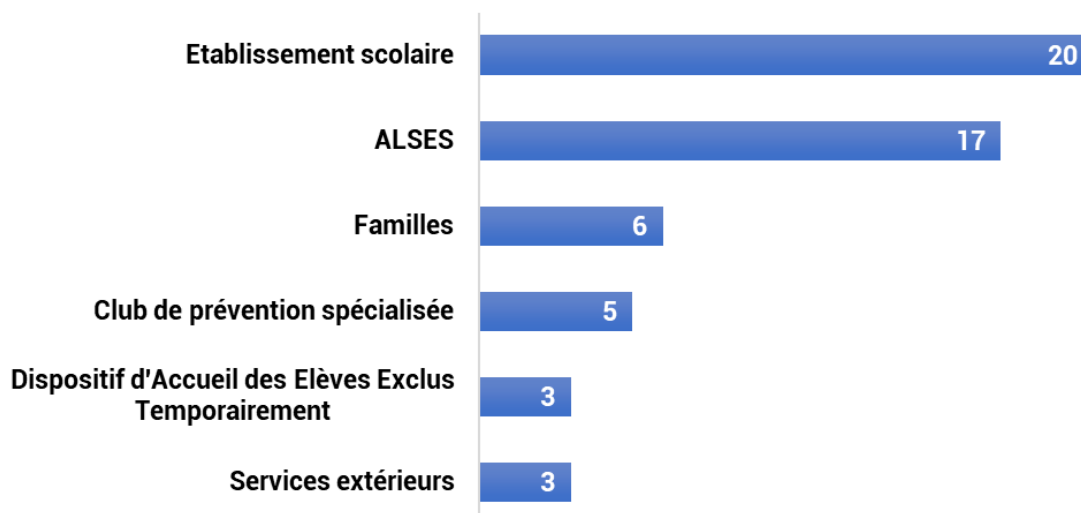


► **60%** de garçons et **40%** de filles ont bénéficié de l'accompagnement d'Atout Parent.

► **51** mères et **16** pères ont bénéficié de l'accompagnement d'Atout Parent.

► **Les entretiens familiaux favorisent le travail avec les pères de famille.**

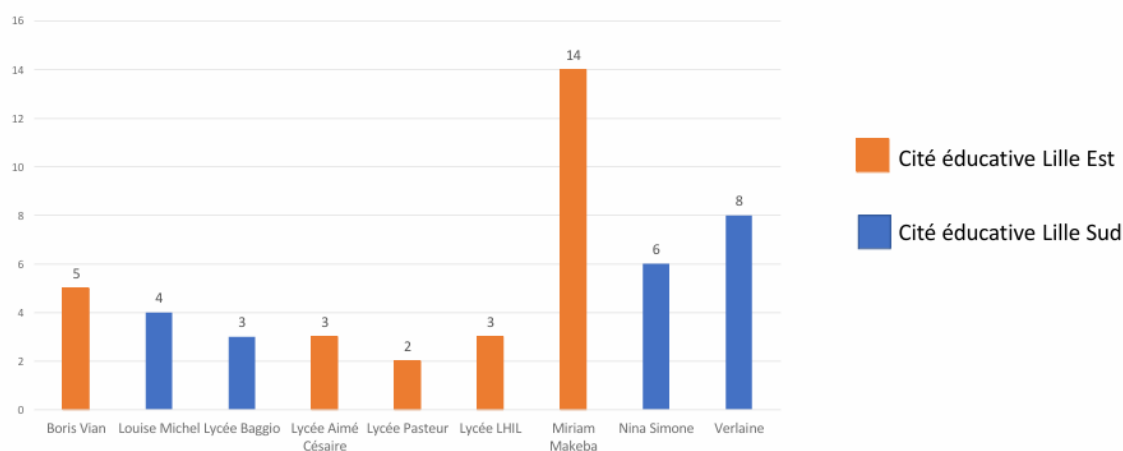
Origine de l'accompagnement



Les établissements scolaires et les ALSES demeurent les principaux relais d'orientation vers le dispositif Atout Parent. Cette démarche se fait avec le consentement des familles, que tente d'obtenir Amélie, responsable du dispositif, dans le but d'établir un véritable partenariat. Lorsque les familles ne se sentent pas prêtes à s'engager dans ce processus, elles peuvent être redirigées vers une équipe éducative de quartier, qui mettra en place d'autres moyens pour maintenir le lien avec ces familles en situation de fragilité.

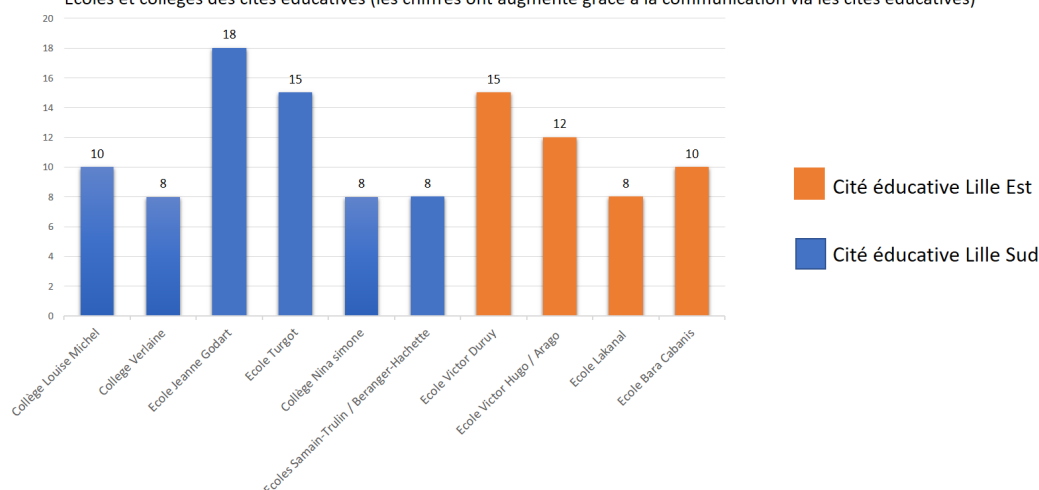
Cités Éducatives Lille Sud et Lille Est

• 48 jeunes en individuel sur les Cités éducatives

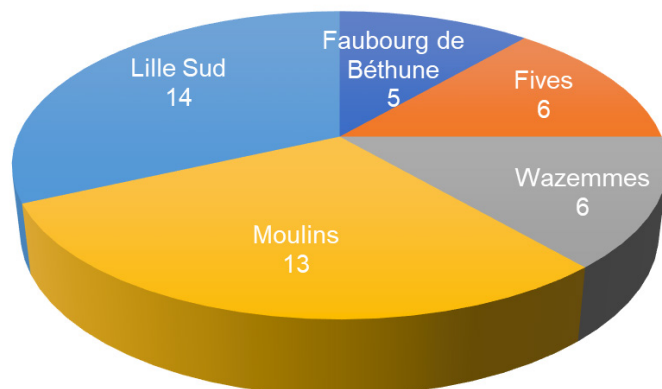


• 112 parents venus aux groupes d'échanges sur les Cités éducatives

- Ecoles et collèges des cités éducatives (les chiffres ont augmenté grâce à la communication via les cités éducatives)



Quartiers Politique de la Ville



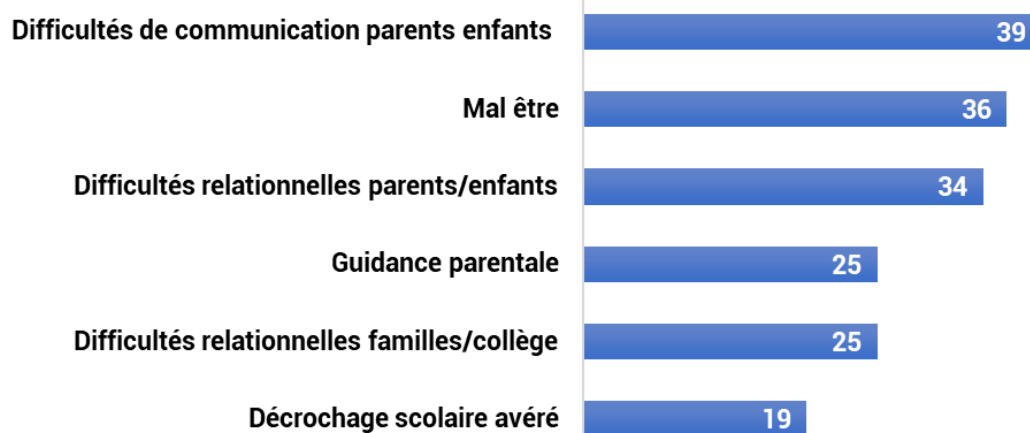
44 demandes concernent des familles issues des quartiers prioritaires de Lille.

L'ensemble des quartiers prioritaires de la ville sont représentés, constituant nos principaux secteurs d'intervention.

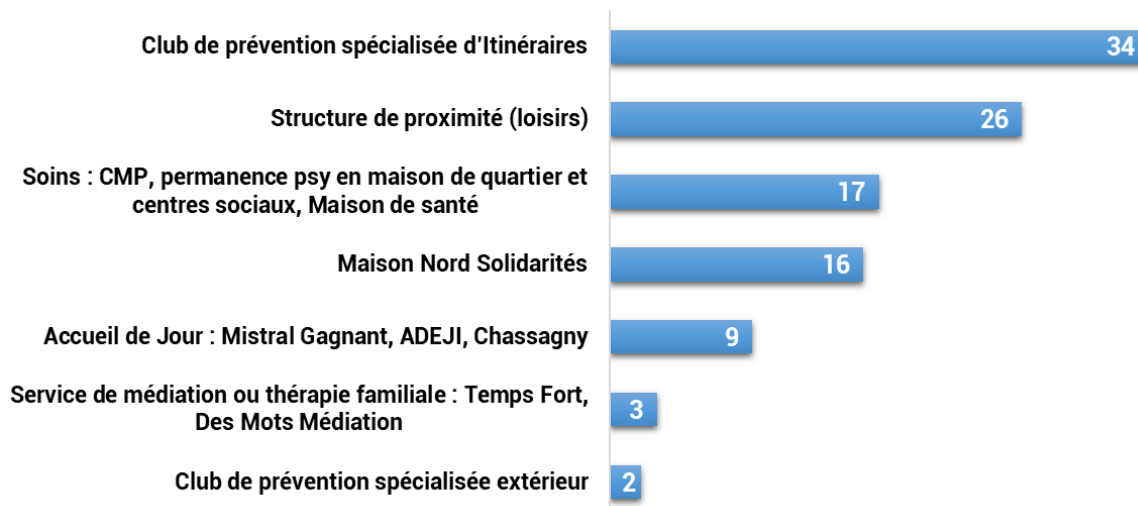
Les orientations émanent principalement des établissements scolaires des Cités Éducatives.

Problématiques repérées

► Besoins des familles



► Orientation des familles vers d'autres dispositifs



Les orientations jouent un rôle de soutien et de passerelles, permettant aux parents de se connecter à des personnes ressources, et offrant aux enfants des espaces qui élargissent leurs horizons et leurs possibilités. Les équipes éducatives du Club de prévention spécialisée et les structures de proximité sont les principales ressources utilisées. Travailler en synergie avec les différents services de l'association est essentiel à ce dispositif. Amélie ne peut pas travailler seule ; elle est en constante collaboration avec les équipes de quartier, les ALSES, les médiateurs Ecole-Familles, la référente du DAEET (Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement), ainsi que l'équipe éducative de Mistral Gagnant, afin de tisser des liens, créer des ponts, proposer des alternatives et encourager les orientations vers les dispositifs de droit commun.



TÉMOIGNAGES

Mélanie LONGEAU, coordinatrice des Rencontres Audiovisuelles¹

« Le dispositif Atout Parent d'Itinéraires est essentiel pour les familles, car c'est un espace de confiance, qui permet d'obtenir des réponses sur des sujets pas toujours évidents que les familles rencontrent. La parentalité n'est pas un long fleuve tranquille, et avoir un espace bienveillant de ressources, comme le propose Amélie, est capital pour les familles. Les parents peuvent partager avec elle, et avec d'autres parents, des questions ou des situations qu'ils rencontrent, pour lesquelles ils n'arrivent pas toujours à trouver des solutions.

Ce que j'apprécie dans toutes les interventions auxquelles je participe, c'est qu'il y a une écoute des situations, sans jugement, puis, toujours avec sérénité et sérieux, les parents sont guidés pour trouver leurs solutions, en adoptant un autre regard sur ce qu'ils vivent. Si ça ne va pas sur tel sujet, alors comment est-il possible de prendre ce sujet autrement, sous un autre angle ? Si un enfant se comporte de telle ou telle manière, à quel besoin cela répond-il ? Pourquoi ce comportement ?

C'est ce qu'Amélie propose, permettant ainsi aux familles de trouver de nouvelles solutions. Sans son soutien, ou celui des groupes de parole, cette prise de distance est quasiment impossible. »

PAROLES DE PARENT :

« Je ne comprenais plus mon enfant. Son comportement avait changé, je n'arrivais plus à communiquer avec lui et je ne lui faisais plus confiance. Je ne savais plus comment faire avec lui.

Atout Parent a répondu à mon besoin d'écoute et m'a aidé à prendre du recul et à clarifier la situation. Amélie a compris mon besoin, a passé du temps avec moi et m'a mise en lien avec des partenaires et structures qui ont pu accompagner mon enfant (dans notre situation : le Club de prévention d'Itinéraires et un psychologue). Cela m'a aussi aidé à faire le point sur mes difficultés personnelles. Grâce à Amélie, j'ai repris confiance en moi et en mon rôle de maman. Le dialogue avec mon fils est plus facile. »

3. Perspectives et développement

Pour les parents :

- Poursuivre le développement d'Atout Parent auprès des écoles non pourvues de Médiateur Ecole-Familles.
- Développer des séquences de travail inter quartier sur des thématiques spécifiques (adolescence, émotions).
- Continuer de proposer aux parents la participation à des formations, des forums, etc. (UNAF, Temps Fort).

Pour les familles (parents / enfants) :

- Ateliers mères et filles.
- Séjour de répit en famille.



1 - Rencontres Audiovisuelles est une association qui se consacre aux nouvelles images et met en place des actions de sensibilisation, des ateliers de création et d'éducation aux images et aux médias, et accompagne des parents et des professionnels dans l'usage des écrans par les plus jeunes. Amélie propose régulièrement aux parents qu'elle accompagne des ateliers avec Rencontres Audiovisuelles.

06. MAJ'YC

1. Présentation

MAJ'YC est un **espace de remobilisation spécifique pour les jeunes décrocheurs scolaires âgés de 16 à 21 ans** et prioritairement pour les **16 à 18 ans soumis à une obligation de formation**. Cette action bénéficie d'un **cofinancement FSE + (Fonds social européen plus)**.

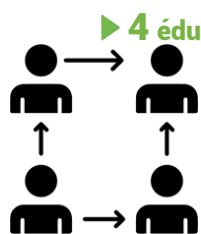
Le projet concerne une **centaine de jeunes décrocheurs scolaires NEET** (ni en emploi, ni en études, ni en formation) des **Missions Locales de Lille** et de la **Métropole Sud**.

Objectifs

- **Aller vers les jeunes les plus éloignés** et leur proposer une information, une sensibilisation à l'offre de formation.
- **Amener les jeunes à s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle.**
- **Apporter des solutions adaptées** à la problématique de décrochage scolaire.

Equipe

L'équipe est composée de :



► **4 éducateurs-trices spécialisé-e-s**, dont une formée en sophrologie et en musicothérapie, qu'elle pratique dans des ateliers avec les jeunes.

► **1 conseillère en insertion sociale et professionnelle**, qui met en place un travail avec les entreprises et centres de formation : visites d'entreprises, portes ouvertes de centres de formation, forums emplois, mises en stage, liens avec les référents des Missions Locales.

Principes

- **Accueil au fil de l'eau**, en entrée et sortie permanente, afin de répondre rapidement à la demande du jeune pour qu'il ne se démobilitise pas.
- **Accompagnement étape par étape**, au rythme du jeune, de son environnement et du monde professionnel.
- **Les parents ou les référents participent** activement à la démarche.
- **Ateliers pédagogiques spécifiques** proposés à partir du diagnostic établi avec le jeune et sa famille (pour les mineurs).
- **Visites à domicile** par un éducateur du dispositif pour les jeunes n'ayant pas répondu aux sollicitations de la Mission Locale ou de la Plateforme de Suivi et d'Accompagnement des Décrocheurs.

Modalités

→ L'emploi du temps de chaque jeune est **individualisé**, le jeune participe aux ateliers correspondant aux objectifs à travailler à partir du diagnostic fait avec sa famille ou son référent dès l'intégration dans le dispositif d'accompagnement.

→ Une **rencontre une fois par semaine entre le jeune et son éducateur référent** permet d'évaluer le travail réalisé et de déterminer les objectifs futurs.

→ Il s'agit d'aider le jeune à **prendre en compte les freins de son insertion**, à les prioriser et à trouver et mettre en place des solutions adaptées.

→ Des **bilans trimestriels** sont organisés **en présence des parents et/ou du référent social** afin d'évaluer l'évolution et de déterminer de nouveaux objectifs de travail.

→ Le **travail partenarial** très étroit avec les **Missions Locales** de Lille et de Métropole Sud et également les **organismes de formation** permet d'apporter des offres pouvant correspondre aux publics.

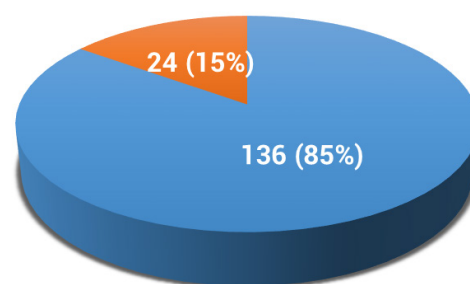
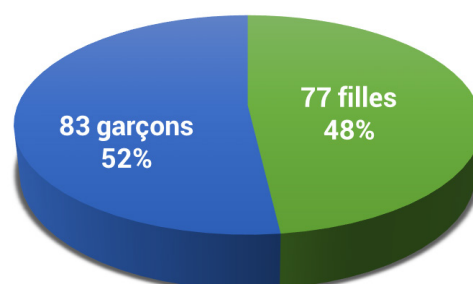
2. Chiffres clés 2024



160

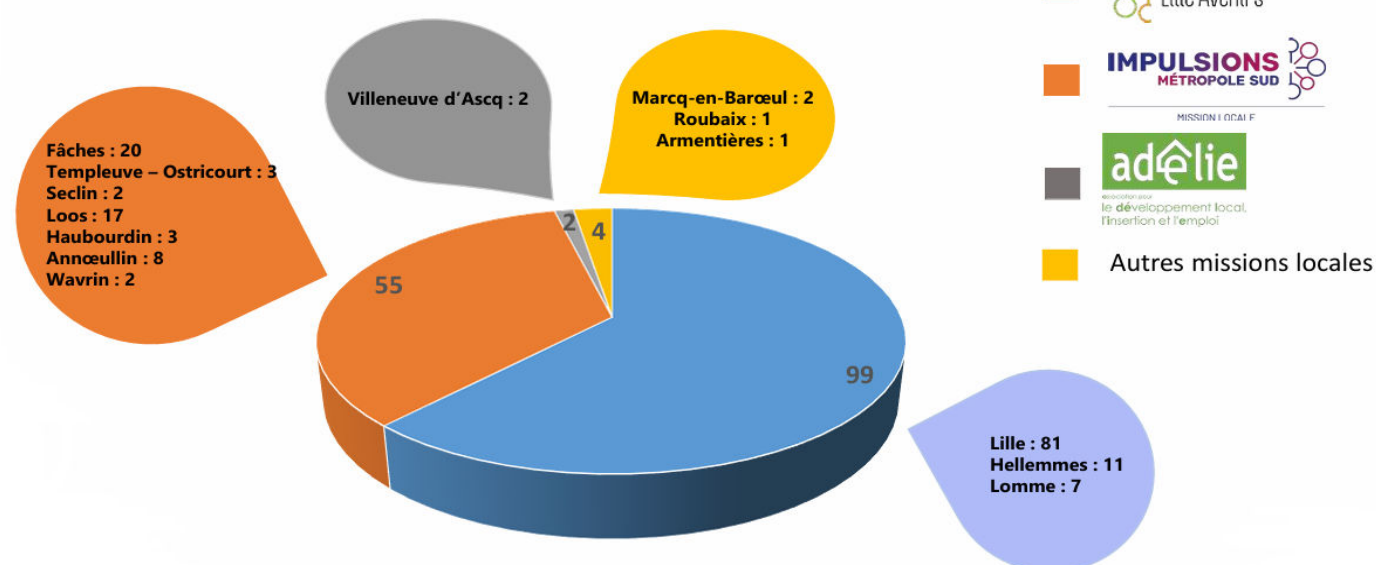
jeunes accompagnés
(+3,2% par rapport à 2023)

dont **8** avec une reconnaissance
MDPH¹

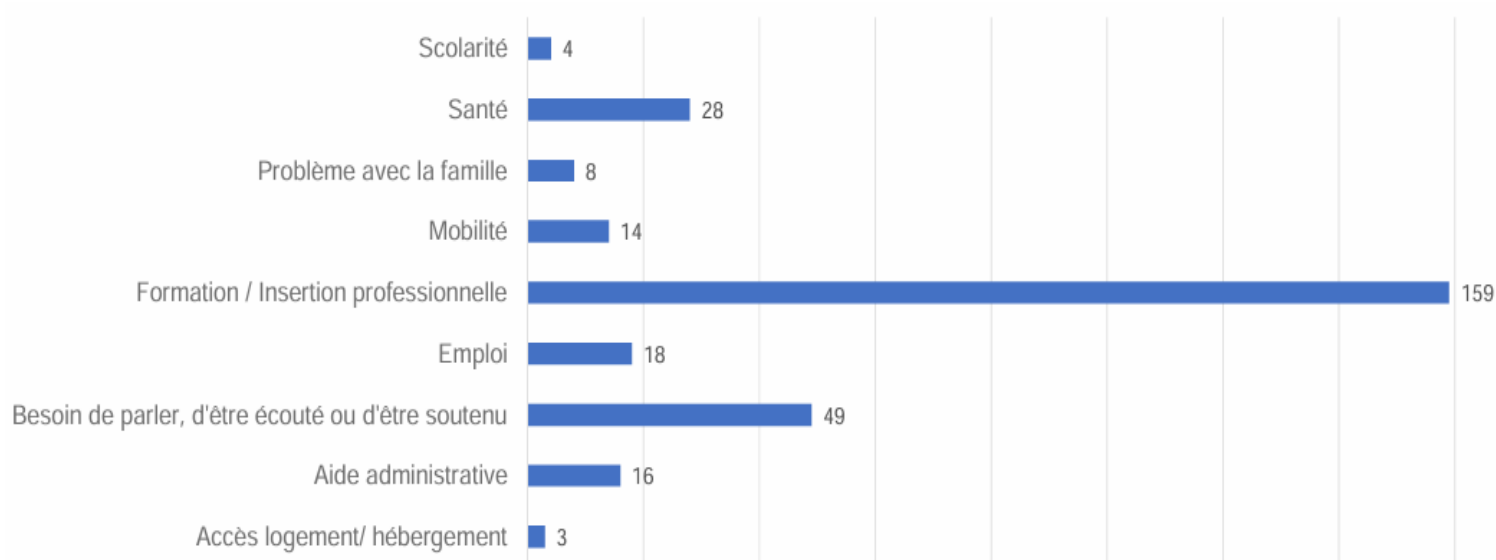


■ 16 à 18 ans ■ 19 à 21 ans

Missions locales de provenance



Problématiques travaillées avec les jeunes



Travailler à la levée des freins pour l'insertion professionnelle implique d'aborder les problématiques périphériques, afin de stabiliser la situation personnelle de chaque jeune et de leur permettre de s'investir plus aisément dans leur avenir professionnel.

¹ - Maison Départementale des Personnes Handicapées.

3. Les ateliers proposés aux jeunes

► **Atelier administratif** : inscription à Pôle Emploi, inscription à la Mission Locale, démarches liées aux droits à la santé, démarches pour le recensement, etc.

► **Atelier mobilisation professionnelle** : découverte des métiers, construction du CV et de la lettre de motivation, recherche de stage, préparation à la rencontre avec des professionnels.

► **Atelier de la Banque Alimentaire et/ou de La Croix Rouge** : travailler les notions de l'entraide et du partage, vérifier le goût de l'effort, la ponctualité et l'assiduité.

► **Atelier maîtrise des savoirs de base** : remise à niveau en lecture, en écriture et en calcul.



► **Atelier d'expression** : communiquer et exprimer son point de vue, mieux communiquer en groupe.

► **Atelier santé et nutrition** : actions de prévention, bilan de santé, sophrologie et musicothérapie.

► **Atelier culture, théâtre et sport** : s'enrichir et s'ouvrir aux autres.

► **Atelier budget** : aborder les questions d'argent sous la forme d'un jeu.

D'autres ateliers thématiques sont proposés, en fonction des besoins des jeunes.

4. Les suites de parcours



A l'emploi : **3**



Contrat d'apprentissage : **4**

Service Civique : **6**

Contrat de professionnalisation : **1**

Service National Universel : **1**

Séjour de rupture : **1**

Génération Engagée : **2**



Formation : **12**

Reprise scolarité : **3**



Encore accompagnés par MAJ'YC : **49**

Les jeunes sans solution immédiate à la sortie

Si des jeunes quittent le dispositif MAJ'YC sans solution immédiate, **ils restent accompagnés** soit par une équipe éducative de l'association, soit par un référent Mission Locale ou par une structure de soin pour les plus fragilisés.

En 2024 : **78 jeunes** sont sortis sans avoir de solution immédiate. Parmi eux :

- **41** restent accompagnés soit par **une équipe éducative d'Itinéraires** et/ou **un référent Mission Locale**.
- **10** restent accompagnés soit par **la MNS¹, la PJJ², l'AEMO³ ou une structure d'hébergement**.
- **10** ont **déménagé**.
- **1** a arrêté pour cause de **maternité**.

1 - Maison Nord Solidarité

2 - Protection Judiciaire de la Jeunesse

3 - Action Educative en Milieu Ouvert

5. Les diplômes obtenus en 2024



- **5 jeunes** ont obtenu leur **Certificat de Formation Générale (CFG)**.
- **4 jeunes** ont obtenu leur **Certificat de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)**.
- **7 jeunes** ont obtenu leur **Attestation de Sécurité Routière**.
- **1 jeune** a obtenu son **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA)**.



TÉMOIGNAGES DE JEUNES

Pamela*, 17 ans

Mon parcours n'a pas été facile. J'ai été reconnue par la MDPH¹ pour ma dyslexie, ce qui m'a permis de mieux comprendre mes difficultés. On m'a proposé d'aller en ESAT², mais j'ai refusé, car je veux travailler en milieu ordinaire. C'est vraiment important pour moi.

Je vais commencer une formation pour devenir brancardière. C'est une nouvelle étape que j'ai hâte de franchir.

Ugo*, 18 ans

Je n'ai jamais aimé l'école. À ma sortie, ça a été compliqué de trouver du travail. Je ne savais pas par où commencer et je me sentais un peu perdu. Heureusement, j'ai été orienté par la Mission Locale et ça m'a beaucoup aidé.

Aujourd'hui, je suis content d'être à MAJ'YC. Ça me motive et ça me donne des perspectives. Mon rêve, c'est de devenir programmeur de jeux vidéo ou de travailler comme vendeur de jeux vidéo.

Arthur*, 18 ans

Ma scolarité a été compliquée et s'est même terminée en psychiatrie. Je ne savais pas vraiment quoi faire ni où aller. C'est une amie qui m'a parlé de MAJ'YC, et ça a tout changé pour moi.

Quand j'ai rencontré Laure, elle m'a présenté ce que faisait MAJ'YC, et j'ai enfin trouvé ce que je voulais faire. Aujourd'hui, j'attends une réponse pour un CDDI³ en menuiserie au Plateau Technique d'Itinéraires.

Mon objectif est d'entrer aux Compagnons du Devoir, puis de reprendre une formation de niveau BAC. Et qui sait, un jour, peut-être que j'ouvrirai ma propre boutique !

Natacha*, 17 ans

J'ai commencé au lycée Sonia Delaunay, puis à Tourcoing, mais ça ne s'est pas passé comme je l'espérais. Je me suis rendue compte que j'avais suivi une mauvaise orientation. Heureusement, Fanny et Brahim (éducateurs du Club de prévention spécialisée d'Itinéraires) m'ont parlé de MAJ'YC.

Aujourd'hui, je suis à MAJ'YC pour un travail dans le commerce, un domaine qui m'intéresse vraiment.

Kyllian*, 17 ans

J'ai commencé mes études en Belgique, dans le domaine de la menuiserie. Ensuite, je suis arrivé à MAJ'YC pour continuer à avancer dans ma recherche de projet. J'ai tenté l'aventure avec Graine de Pâtissier, mais je me suis rendu compte que je n'étais pas encore prêt pour ça.

Du coup, je suis revenu à MAJ'YC pour prendre le temps de mieux me préparer et trouver ce qui me convient vraiment.

Billail*, 17 ans

Au départ, j'ai été mal orienté. J'ai commencé un CAP Cuisine, mais je n'ai pas pu le finir, car je n'aimais pas du tout. Ce n'était pas fait pour moi. Mes éducateurs m'ont alors parlé de MAJ'YC.

Lucie*, 16 ans

Je suis actuellement en immersion à Carrefour Wattignies, et j'espère vraiment être prise à la fin du mois de janvier. C'est une expérience qui me plaît beaucoup, même si je n'avais jamais travaillé en magasin avant.

* Par mesure de confidentialité, les prénoms ont été changés.

1- Maison Départementale des Personnes Handicapées.

2- Etablissements ou services d'aide par le travail.

3- Contrat à Durée Déterminée d'Insertion.

07. LE SPOT

1. Présentation

Le projet

Le projet consiste à **renouer un lien** avec les **jeunes mineurs fugueurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance** et les **jeunes en errance, jusque 21 ans, en rupture avec les institutions**, et pour qui les solutions actuelles ne fonctionnent pas ou peu.

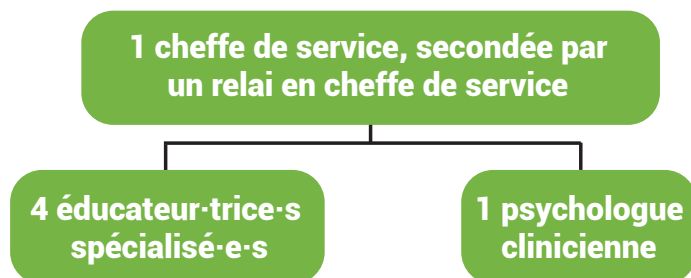
L'équipe du SPOT propose une **nouvelle forme d'intervention** auprès de ce public, afin de **créer et/ou recréer le lien** et d'**élaborer une réponse adaptée à la situation** problématique dans laquelle il se trouve.

Le **repérage des jeunes** s'effectue à la fois par le **travail de rue**, notamment autour des gares et de l'hypercentre de Lille, mais aussi par un **travail d'investigation** sur l'ensemble de la métropole Lilloise, à partir des informations transmises par les référents sociaux et par une **présence quotidienne sur les réseaux sociaux**.



Les jeunes trouvent au SPOT l'**écoute** et la **disponibilité** d'une **équipe formée à l'accompagnement des publics en risque d'exclusion et de marginalisation**. Ils peuvent s'y poser, de se reposer **en journée et en fin de journée** dans ce lieu sûr, de prendre une collation, une douche, de laver du linge et stocker, sous le contrôle des éducateurs, des effets personnels dans des casiers sécurisés. Une salle équipée de transats et de plaids permet aux jeunes de s'isoler et de reprendre des forces. Le local dispose d'un vestiaire où chacun peut venir choisir un vêtement.

L'équipe



Les missions et objectifs

- Reprendre contact avec des jeunes en rupture afin de réduire les dangers auxquels ils sont confrontés.
- Reconstruire de la confiance en l'adulte, recréer du lien entre les jeunes et les référents sociaux.
- Proposer un lieu sécurisé et offrir écoute, attention et disponibilité.
- Mettre en place un accompagnement éducatif.
- Aider le jeune à construire un projet d'hébergement, d'éloignement (séjour de remobilisation) et d'insertion.



Ses principes et spécificités



Une approche inédite

Le SPOT a une approche différente pour **aller vers les jeunes les plus éloignés**. Le service accompagne des jeunes **souvent en fugue, en errance, ou en rupture** avec les structures habituelles. Leur suivi est souvent difficile, avec des rencontres rares et instables.

Pourtant, l'équipe réussit à **garder le lien**, en allant à leur rencontre **là où peu de structures interviennent : dans la rue, les squats ou les zones de deals**. C'est cette capacité à s'adapter, à se déplacer, à créer des ponts là où il n'y en a plus, qui fait du spot une **réponse innovante**, proche des réalités de ces jeunes.

Ces interventions de terrain sont essentielles pour maintenir le lien et jouer un **rôle préventif**. En étant **présent dans le quotidien du jeune**, l'équipe du Spot comprend mieux sa réalité, ce qui lui permet d'engager des discussions sincères et authentiques, hors du cadre institutionnel souvent perçu comme rigide. Cette proximité favorise la confiance et ouvre la voix à des réflexions sur des choix plus protecteurs et plus constructifs pour son avenir. En intervenant là où personne d'autre n'ose aller, le SPOT parvient à établir un lien précieux, offrant au jeune une opportunité de remise en question et l'accompagnant vers des décisions plus positives et sécurisantes.



Disponibilité, réactivité et polyvalence

L'équipe propose une écoute, une intervention et une réponse sur une **amplitude horaire de 9h00 à 20h00 du lundi au samedi, avec une disponibilité possible au-delà en cas d'urgence ou d'évènement exceptionnel**. La proximité avec les jeunes passe également par une présence en soirée et les samedis.

Les situations sont traitées avec réactivité, l'équipe cherchant toujours la solution la plus adaptée, dans les meilleurs délais. Les thématiques abordées avec les jeunes sont variées : lien familial, relations aux pairs, santé et hébergement. L'équipe peut aussi être amenée à **gérer des situations atypiques** : aide au déménagement, récupération d'effets personnels éparpillés par l'errance, etc.

Le secteur d'intervention est vaste : le service se rend là où se trouve le jeune, parfois en dehors du Département ou de la Région, pour une prise de contact ou une aide au retour.



Une équipe tournée vers l'extérieur

Sortir des sentiers battus pour créer un lien fort avec le jeune est un objectif central. Promenades, goûters, jeux de société, activités comme le bowling ou billard sont proposées. Ces actions permettent d'instaurer une relation de confiance, dans un **cadre souple**, en dehors des locaux traditionnels.

Ce fonctionnement offre des résultats concrets : plus le jeune est à l'aise, plus il se livre. Avec le temps, un véritable lien de confiance s'installe, ouvrant la voie à un travail éducatif en profondeur.

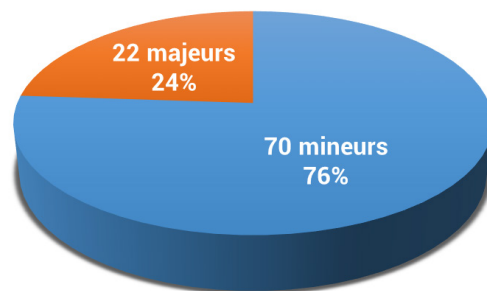
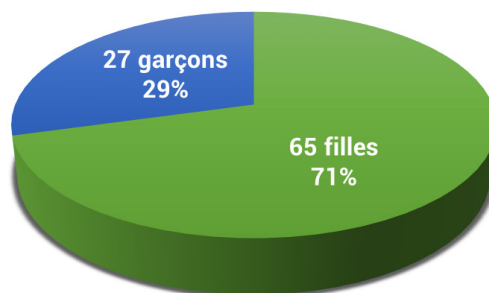
2. Chiffres clés 2024

Typologie du public accueilli



92

jeunes accompagnés,
(+ 42% par rapport à 2023)



Parmi les **70 mineurs**, **61** sont orientés par l'ASE¹ et **9** ont été rencontrés soit lors du travail de rue, soit grâce à l'orientation d'autres jeunes.

42 nouvelles demandes en 2024.

50 jeunes déjà suivis en 2023 ont poursuivi leur accompagnement en 2024.

Parmi eux, **30** ont initié une demande de reprise d'accompagnement, en raison de la dégradation de leur situation, d'un nouveau parcours de fugue, ou de besoins liés à des démarches administratives, à l'insertion professionnelle, etc.

Répartition des jeunes orientés par la DTPAS¹

→ **56** orientés par la DTPAS de Lille.

- **39** filles
- **17** garçons

→ **32** orientés par la DTPAS de Roubaix-Tourcoing.

- **24** filles
- **8** garçons

→ **4** hors DTPAS :

- **1** filles
- **3** garçons



NOTE DE SITUATION

Yoann*, 13 ans : en passant par le foyer

La première rencontre avec Yoann a eu lieu directement au foyer où il résidait, faute de moyens de communication. Sans téléphone ni accès aux réseaux sociaux, l'équipe a dû s'appuyer sur le cadre institutionnel pour établir un premier contact. Cette rencontre en face-à-face a permis de briser la glace, dans un environnement qu'il connaissait. Cette approche a favorisé une première interaction authentique, posant les bases d'un accompagnement centré sur les besoins et la réalité quotidienne du jeune.

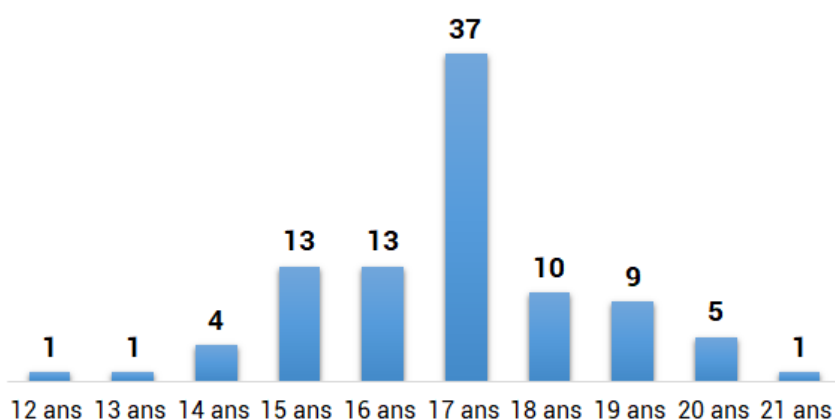
Sorann, éducateur spécialisé

* Le prénom a été modifié

1- Aide Sociale à l'Enfance

2- Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Répartition par âge



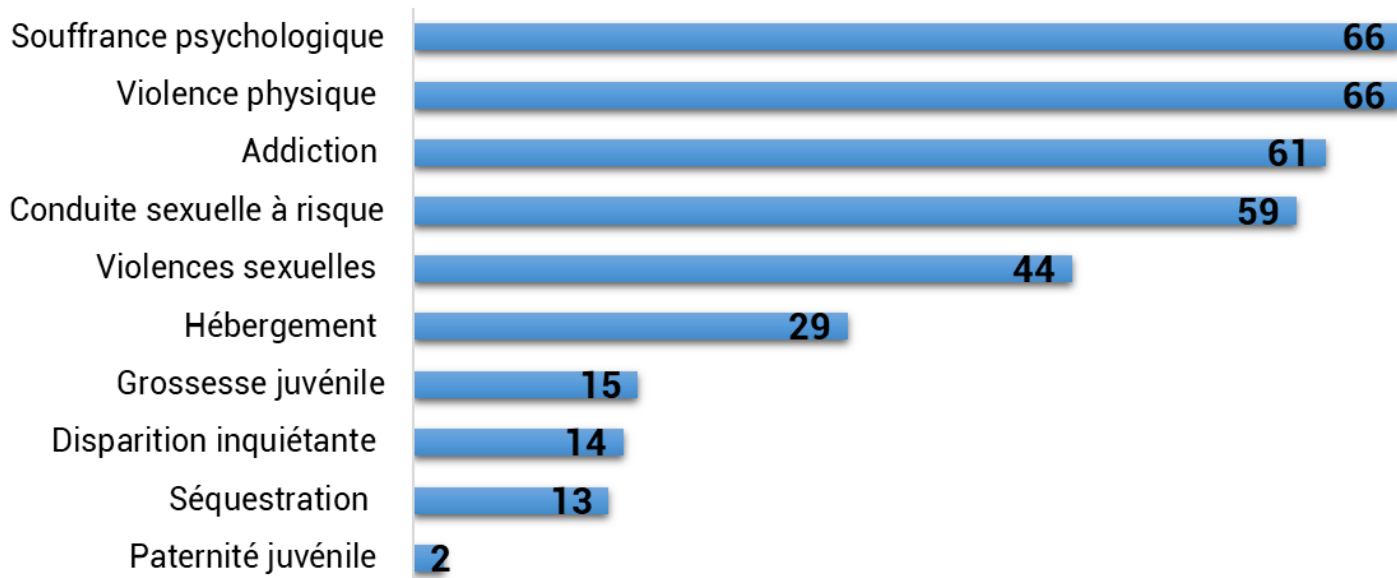
Les **15-17ans** représentent **68%** des jeunes accompagnés, contre 75 % l'an dernier.

Parallèlement, **la part des majeurs a fortement augmenté**, passant de 9 % à

27 %. Cette évolution s'explique par la poursuite de l'accompagnement de plus de la moitié des jeunes suivis l'année précédente. Parmi les 30 jeunes ayant de nouveau sollicité le service, la moitié étaient majeurs.

Une fois le lien de confiance instauré, la relation se maintient dans la durée. Les astreintes téléphoniques et le travail réalisé le samedi jouent un rôle essentiel, en renforçant ce lien, permettant ainsi aux jeunes de rester en contact avec le service.

Problématiques travaillées avec les jeunes



Les jeunes pris en charge par l'équipe font face à de nombreuses difficultés et sont **exposés à des violences** significatives, qui fragilisent leur développement.

Parmi les difficultés rencontrées, 59 jeunes sont exposés à des **conduites sexuelles à risque**. 44 jeunes ont exprimé avoir subi des **violences sexuelles**, dont 33 mineurs (31 filles et 2 garçons).

Parmi ces victimes, 14 jeunes filles ont également été **séquestrées**, dont 6 majeures et 8 mineures.

La **souffrance psychologique** et les **addictions** sont les problématiques les plus fréquemment abordées avec les jeunes.

Par ailleurs, 14 mineures ont été **signalées pour une disparition inquiétante**. Toutes étaient en lien avec l'équipe éducative, bien que 2 d'entre elles soient restées plusieurs mois sans aucun contact avec un professionnel.

L'**hébergement** constitue également une problématique majeure pour les jeunes, avec 29 d'entre eux ayant connu une situation de précarité ou ayant quitté leur lieu d'accueil. Parmi eux, 16 mineurs (10 filles et 6 garçons) et 13 majeurs (8 filles et 5 garçons) ont, à un moment donné, été sans solution d'hébergement.

3. Méthodologie

Le travail sur les réseaux sociaux



Tik Tok

Dans le cadre des interventions, l'investigation et la recherche des jeunes en fugue et en errance prend une place prépondérante, tant il peut être compliqué d'entrer en contact avec eux. La plupart de ces jeunes n'ont plus aucun lien avec leurs lieux de placement, leurs référents de l'Aide Sociale à l'Enfance et leurs familles. L'équipe doit alors **chercher des solutions et s'adapter**, afin de trouver ces jeunes là où ils sont. Ainsi, depuis la création du service, **l'équipe travaille sur les réseaux sociaux**, car il s'agit d'un terrain où les jeunes sont très actifs. Elle intervient sur quatre applications : **Snapchat, Instagram, Facebook et Tik Tok.**



Ces réseaux sociaux permettent ainsi de rechercher et d'entrer en contact avec les jeunes. Ils permettent également de maintenir le lien avec des jeunes qui continuent de fuguer, qui quittent la région ou qui ne répondent plus présents aux rendez-vous que les institutions et l'équipe leur proposent.

Aller sur **Snapchat, Instagram, Tik Tok**, c'est **aller sur le terrain de notre public**. Les messages réguliers permettent de faire savoir au jeune qu'il existe auprès de nous. Ce sont des outils indispensables.

Chaque membre de l'équipe passe en moyenne **52 minutes par jour en maraude numérique**, soit pour établir un contact avec un jeune en fugue placé sous la responsabilité de l'ASE, suite à une demande d'intervention, soit pour répondre aux demandes des jeunes. Ce temps peut être prolongé lors des périodes d'astreinte téléphonique, car les jeunes prennent souvent contact avec l'équipe en fin de journée. Il est crucial qu'un jeune puisse établir immédiatement un contact téléphonique avec un éducateur, notamment dans des situations de crise ou de rupture. Ce premier échange joue un rôle fondamental dans la gestion de ses émotions, en lui offrant un soutien immédiat et rassurant. Le contact téléphonique permet aussi de **renforcer le lien de confiance entre le jeune et son référent**, en montrant qu'il n'est pas seul, qu'il a une ressource à laquelle il peut se raccrocher à tout moment.

Le délai pour établir un premier contact avec un jeune varie considérablement. **Pour un échantillon de 16 jeunes, le délai moyen pour établir un premier contact est de 22 jours.** Cependant, **ce délai varie fortement**, allant du jour même jusqu'à 65 jours.



NOTE DE SITUATION

Lucie*, 16 ans : en passant par les réseaux sociaux

Dans la note sociale de Lucie, sa référente ASE nous transmet ses comptes Instagram, TikTok et Snapchat. La dernière information reçue indique que la jeune a été hospitalisée avant de fuguer de l'établissement de soins.

L'équipe tente de la contacter sur chacun de ces réseaux. C'est sur Snapchat qu'elle finit par répondre. Nous lui expliquons le dispositif SPOT et comment nous travaillons avec les jeunes, elle nous répond « *en avoir marre des éducateurs* » et ne pas vouloir retourner en foyer, ni rencontrer de nouveaux professionnels.

Face à ce premier contact froid, nous lui proposons de simplement prendre de ses nouvelles la semaine suivante, ce qu'elle accepte.

Pendant un mois, deux membres de l'équipe échangent avec Lucie, via Snapchat, jusqu'au jour où elle nous explique être en "galère" et avoir besoin d'un dépannage alimentaire. A ce moment-là, nous réagissons rapidement et nous nous rendons jusqu'à Armentières pour la rencontrer.

Suite à cette rencontre, nous avons pu entamer un travail de rétablissement du lien avec l'ASE et stabiliser son hébergement.

Solène, psychologue

* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

Le travail de rue

Depuis la création du service Le Spot, il y a maintenant plus de trois ans, nous avons réussi à nous faire connaître sur les territoires lillois et roubaisien, grâce au travail de rue, en établissant une présence sociale active et par l'accompagnement des jeunes.

Effectuer le travail de rue à différents moments de la journée nous permet de rencontrer les jeunes dans diverses situations et à différents moments de leur quotidien, en allant directement à leur rencontre.

Notre rôle est d'établir un contact direct avec ces jeunes, dans les lieux où ils vivent (rues, squats, transports publics), et de bâtir une relation de confiance.



Nous écoutons leurs besoins immédiats (hébergement, nourriture, soins médicaux, sécurité) et les orientons vers des solutions adaptées. Parfois, nous les invitons à venir au local pour prendre une boisson chaude et leur expliquer le fonctionnement de notre service.

Tous les membres de l'équipe participent activement au travail de rue, qui se déroule systématiquement **en binôme, soit entre éducateurs, soit entre un éducateur et la psychologue**. Le regard de cette dernière est essentiel pour l'équipe, car il permet de décoder et d'analyser les situations sous un autre angle, offrant ainsi un accompagnement à la fois global et complémentaire.

Le travail de rue se fait également **en partenariat avec d'autres professionnels** intervenant sur le secteur lillois, comme le **SAMU social**, qui nous permet d'accéder à des lieux où ils sont les seuls à pouvoir accéder, tels que certains squats. Grâce à leur intervention, nous sommes en mesure de proposer un accompagnement aux jeunes en grande précarité.

Nous organisons aussi régulièrement du travail de rue **avec nos collègues du service Entr'actes**, qui travaille spécifiquement avec les travailleuses du sexe. Cela nous permet de croiser nos regards, d'enrichir nos connaissances sur les jeunes que nous rencontrons, et d'orienter les jeunes mineurs exposés à la problématique de la prostitution vers nos collègues, afin qu'ils leur proposent des ressources spécifiques en termes de prévention et de réduction des risques.

Ce travail de rue mené en collaboration avec ces professionnels nous permet de créer un réseau de soutien solide, répondant ainsi aux besoins multiples et spécifiques des jeunes que nous accompagnons.



NOTE DE SITUATION

Nina*, 15 ans : rencontrée par le travail de rue

Dans le cadre du travail de rue, nous rencontrons Nina, près de la gare Lille Flandres. Il s'agit d'une jeune en situation de fugue, qui bénéficie de la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Lors du premier contact avec elle, nous lui présentons les spécificités du service et lui proposons un accompagnement si elle le souhaite. Nous maintenons ensuite le lien, en échangeant avec elle via les réseaux sociaux.

A la suite d'un échange avec l'équipe éducative de son lieu d'hébergement, nous proposons à sa référente ASE un accompagnement de Nina, car elle s'installe dans les conduites à risque. Rapidement, sa référente nous fait parvenir une note sociale, qui nous permet de comprendre les éléments ayant amené son placement, ainsi que des clés de compréhension de la séparation avec sa famille.

Parallèlement, nous restons en contact avec Nina via différents types de rencontres : rendez-vous dans son foyer, repas avec 2 professionnels de l'équipe, passage de Nina pendant nos temps de permanence au local, etc. C'est à partir de ces rencontres que, petit à petit, un lien se crée, une relation de confiance s'installe, et que nous pouvons aborder des projets avec elle. Elle nous fait part de ses souhaits d'insertion professionnelle en boulangerie.

Nous débutons un travail avec elle, mais Nina choisit un autre chemin et nos rencontres et échanges s'espacent. Nous restons toutefois toujours en contact avec elle sur les réseaux sociaux. Nina sait qu'elle peut toujours nous solliciter en cas de besoin.

* - Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

Les permanences téléphoniques



Des permanences téléphoniques sont instaurées **du lundi au samedi, jusqu'à 20h**. Elles permettent de **sécuriser les jeunes** : ils savent que l'équipe répondra et qu'ils peuvent compter sur elle. Ces permanences sont comme un filet de sécurité qui les protège, en particulier lorsque leur situation est instable. Par exemple, si un jeune se retrouve sans possibilité de logement du jour au lendemain, il peut appeler pour que l'équipe l'aide à trouver une solution.

Les astreintes au sein de notre service assurent un soutien constant aux jeunes mineurs en fugue ou en difficulté, même après la fermeture des services habituels, tels que l'Aide Sociale à l'Enfance. Grâce à ces astreintes, nous restons disponibles pour répondre aux urgences des jeunes. Cela peut inclure leur orientation vers un retour dans leur lieu d'accueil, les écouter ou les accompagner dans leurs démarches.

C'est grâce à un **partenariat étroit avec les MECS¹ et les référents de l'Aide Sociale à l'Enfance**, qui nous fournissent des éléments clés pour comprendre les fugues des mineurs, que nous pouvons apporter des réponses adaptées aux jeunes lors de leurs différents appels.

Cette disponibilité nous permet de **traiter rapidement les situations urgentes** et de mettre en place des solutions immédiates et adaptées, en attendant la réouverture des services de l'ASE et des services publics.

Les astreintes jouent un rôle clé dans la continuité de l'accompagnement des jeunes. Elles garantissent notre capacité à répondre aux urgences et à assurer la sécurité et le bien-être des jeunes, même en dehors des horaires d'ouverture habituels. Ces astreintes sont donc essentielles pour soutenir les jeunes dans les moments difficiles.

Le travail le samedi

Le samedi occupe une place très importante dans notre travail auprès des jeunes en fugue. **Cette journée de travail est entièrement dédiée à soutenir les jeunes et à partager des moments agréables avec eux.**

C'est également une occasion privilégiée d'entrer en contact avec des jeunes scolarisés, souvent moins accessibles durant la semaine, tout en maintenant le lien et en réduisant les risques dans leur parcours.

NOTES DE SITUATION

Louise*, 15 ans

Louise est placée en MECS et parvient à poursuivre sa scolarité, malgré des fugues régulières.

Les services sociaux (ASE et éducateurs en MECS) s'inquiètent particulièrement de ses comportements à risque, notamment ses conduites sexuelles.

Nous la rencontrons régulièrement le week-end pour renforcer la relation et, progressivement, aborder les problématiques sous-jacentes. Ces moments sont cruciaux pour instaurer une relation de confiance et travailler sur les solutions d'accompagnement, en respectant son rythme.

Maiwen*, 14 ans

Nous accompagnons Maiwen depuis plus de six mois. Elle a intégré l'accueil de jour Mistral Gagnant, mais son comportement devient de plus en plus préoccupant : absences fréquentes et fugues multiples.

L'équipe du Spot la rencontre régulièrement le week-end, pour tenter de la soutenir et de maintenir un lien stable. Ces rencontres permettent d'intervenir rapidement, pour éviter une détérioration plus grave de sa situation.

* Les prénoms ont été modifiés par mesure de confidentialité

L'accompagnement psychologique

La psychologue du Spot travaille sur l'ensemble des situations et peut rencontrer les jeunes seule ou avec un membre de l'équipe. **Elle rencontre chaque jeune** au moins une fois. Son rôle est de **repérer et d'identifier les problématiques et les besoins immédiats**, afin d'aiguiller au mieux les collègues éducateurs. Avant une première rencontre physique, une introduction via les réseaux sociaux peut être envisagée. Cette approche modifie les représentations du psychologue, qui devient plus informel et accessible. La psychologue **s'adapte à chaque profil**. Au SPOT, nous rencontrons le plus souvent des **troubles du comportement**, des **troubles de la personnalité**, des **conduites à risque**, des **passages à l'acte auto-agressif** ou **hétéro-agressif**, des **troubles de l'attachement**, des **traumatismes précoces et complexes**. Tout cela amène de grandes difficultés de gestion des émotions, la répétition de schémas inadaptés, qui font souffrir. Lorsque le jeune est prêt, la psychologue propose une **réorientation vers d'autres structures**, afin d'enclencher un suivi plus formel.

1 - Maisons d'Enfants à Caractère Social

NOTE DE SITUATION

Zineb*, 13 ans : un accompagnement sur la durée et en partenariat

Nous accompagnons Zineb depuis juillet 2024. Son parcours dans l'Aide Sociale à l'Enfance est relativement récent. Le premier signalement est fait par l'école en septembre 2023, et 5 autres sont envoyés par des partenaires.

Zineb fugue régulièrement, durant plusieurs jours, sans donner de nouvelles. En mai 2024, une **AEMO**¹ est mise en place, suivie d'une **AEMO-R**². En juillet 2024, une **ordonnance de placement provisoire** est envoyée au juge, dès le lendemain, une note est adressée au Spot. Le travail est enclenché le jour-même : nous nous mettons en lien avec la référente ASE. Zineb est à ce moment-là de passage au domicile de sa mère. Nous saisissons l'occasion et contactons la famille par téléphone. Zineb est réceptive à notre échange, une rencontre physique se programme quelques heures après. L'équipe opte pour un **binôme éducateur-psychologue**.

La première rencontre se fait au domicile, en présence de Zineb et de sa maman. Zineb se livre peu. Nous parvenons à dégager un temps pour elle seule, prétextant un goûter à l'extérieur. En confiance avec nous, elle évoque son **grand mal-être** : des **agressions sexuelles**, pour lesquelles des démarches sont en cours, et du **harcèlement scolaire**. Elle a été hospitalisée mais exprime sa difficulté à se raccrocher au CMP (Centre Medico Psychologique). Nous tentons de la rapprocher progressivement des institutions (structures de soins, d'hébergement, ASE).

Zineb a peur de se retrouver en foyer, ce qui arrive malheureusement. Dès sa première nuit en foyer d'urgence, elle se fait «happer» par une autre jeune, qui l'emmène sur un **lieu de prostitution**. Zineb est alors victime de nouvelles **agressions**, qui frôlent l'horreur. Nous la revoyons après ces événements, elle nous montre des marques d'attaches aux poignets et de strangulation au cou. Son comportement et la façon dont elle nous montre son corps transmettent un message, comme si son corps était un objet abimé qui ne lui appartenait plus. Elle présente une **dissociation structurelle**.

Nous échangeons avec nos collègues d'**Entr'actes** et de l'**ASE**. Nous travaillons avec Zineb sur la contenance et prenons soin d'elle tant sur le plan physique que psychique.

En manque de solution, elle reste sur le lieu de placement d'urgence et l'autre jeune en est exclue.

Nous tentons de **sécuriser et consolider les rendez-vous médico-légaux**. Au fil de nos rencontres, nous avons un aperçu de plus en plus précis de la structure familiale. Zineb reçoit l'inquiétude, la peur et la colère brutes de ses parents. Les entretiens avec la psychologue de l'équipe sont le lieu de la réappropriation de ses vécus, elle pose des mots sur des sensations qui lui appartiennent. Les temps d'échanges s'organisent aussi par téléphone ou sur les réseaux sociaux.

Aucun des lieux proposés ne lui garantit une sécurité suffisante, les jeunes du groupe la prennent à partie, son père menace de la tuer. Zineb expérimente la mort par des **conduites à risque** (consommation qui l'anesthésie, viols à répétition, viols collectifs).

En octobre 2024, Zineb connaît à nouveau un épisode d'agression sexuelle innommable, qui nécessite une hospitalisation de plusieurs jours. Elle retourne au domicile parental, ce qui n'empêche pas notre intervention de perdurer, nous nous remettons en lien avec la mère. Zineb est en demande pour des **accompagnements sur l'hygiène** (elle ne peut plus prendre de douches au domicile). Elle décrit une perte d'appétit, un cycle jour-nuit inversé, des réveils nocturnes, des signes de rumination anxieuse et de dissociation. Ses bras et son ventre présentent de multiples scarifications. La jeune ne peut pas rester au domicile quand son père est là, elle va souvent chez des amis. **Les réseaux sociaux nous permettent de prendre de ses nouvelles quotidiennement.**

L'ASE peine à organiser des visites à domicile, alors **l'équipe du Spot fait le lien entre les différents interlocuteurs**. Nous sommes présents pour Zineb, allant la chercher au domicile une fois par semaine et organisant des temps à l'extérieur.

Cette situation témoigne d'une grande complexité, face à laquelle les services de l'ASE ne suffisent plus. **L'approche de la Prévention spécialisée, le travail dans les interstices permet une prise en charge différente et un cadre d'intervention qui correspond au public en errance, celui qui ne trouve sa place nulle part.** Ces situations bousculent les solutions d'hébergement actuelles, leur prise en charge nécessite plus que jamais des interventions sur-mesure.

De plus en plus, **le partenariat entre le Spot et Entr'Actes se resserre et innove toujours dans les méthodes de création de lien.**

* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

1- Action Educative en Milieu Ouvert

2- AEMO Renforcée : accompagne, sur décision judiciaire, tout mineur âgé de 0 à 13 ans vivant au domicile parental ou d'un tiers, dont les conditions de développement, de santé, de moralité et d'éducation sont gravement compromises.

Le rôle du Spot dans les «interstices»

Le travail des éducateurs spécialisés avec des mineurs fugueurs de l'aide sociale à l'enfance (ASE) s'inscrit dans une dynamique particulière : celle du **travail dans les interstices**.

Ces espaces, ni pleinement institutionnels, ni totalement hors cadre, permettent d'agir au plus près des besoins immédiats et spécifiques des jeunes en grande précarité. Nous poursuivons un objectif commun en protection de l'enfance.

À travers la situation de Joseph, un mineur en rupture avec son cadre institutionnel, se dessine la complexité et la richesse de ce travail.

NOTE DE SITUATION

Joseph*, 14 ans : un parcours entre rupture institutionnelle, errance et accompagnement

Joseph, un adolescent suivi par l'ASE, a cumulé des périodes de fugue, se retrouvant souvent à la rue. Sa situation s'accompagne de défis supplémentaires, notamment d'un mandat d'arrêt, rendant son accompagnement plus délicat. Ce contexte est d'autant plus complexe qu'il a rompu tout lien avec les institutions censées l'accompagner : ni l'ASE, ni la justice, ni les structures d'accueil, n'étaient en contact avec lui.

L'équipe du Spot est restée son seul point de repère et d'accompagnement lors de son parcours, ponctué de ruptures. Consciente de la nécessité d'une présence constante et bienveillante, l'équipe a développé un cadre flexible, pour répondre à ses besoins immédiats, tout en tissant un lien de confiance et en tentant de recréer des passerelles vers les dispositifs institutionnels, dans le respect du rythme et des résistances de Joseph.

Actions concrètes menées auprès de Joseph :

1. Maintien du lien, malgré les contraintes juridiques. Même lorsqu'un mandat d'arrêt pesait sur Joseph, les éducateurs ont maintenu le contact. Cette posture, bien que délicate, est essentielle pour éviter une rupture totale, et offrir une continuité dans l'accompagnement.

2. Soutien dans les besoins de première nécessité. Face à l'errance de Joseph, l'équipe a mis en place plusieurs actions pour répondre à ses besoins fondamentaux. Ces aides lui ont permis d'accéder à des produits de première nécessité, réduisant ainsi les risques liés à la rue. Les éducateurs se sont assurés qu'il puisse manger quotidiennement, une démarche primordiale pour sa santé et son bien-être.

3. Création d'espaces d'accueil. Joseph a régulièrement été accueilli dans des espaces aménagés pour :

- prendre des douches et faire ses lessives ;
- se reposer, avec la possibilité de faire des siestes, dans un lieu sécurisant, loin de la rue.

4. Favoriser des moments de répit et de valorisation. Les éducateurs ont accompagné Joseph dans des démarches qui contribuent à son estime de soi, comme aller chez le coiffeur. Ces initiatives renforcent son sentiment d'être pris en considération et valorisé.

5. Continuité de l'accompagnement en milieu carcéral. Lorsque Joseph a été incarcéré en établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM), les éducateurs ont poursuivi leur accompagnement, en allant directement à l'EPM. Ce lien constant illustre l'importance de ne pas abandonner les jeunes, même dans des situations extrêmes, et de continuer à leur offrir des repères.

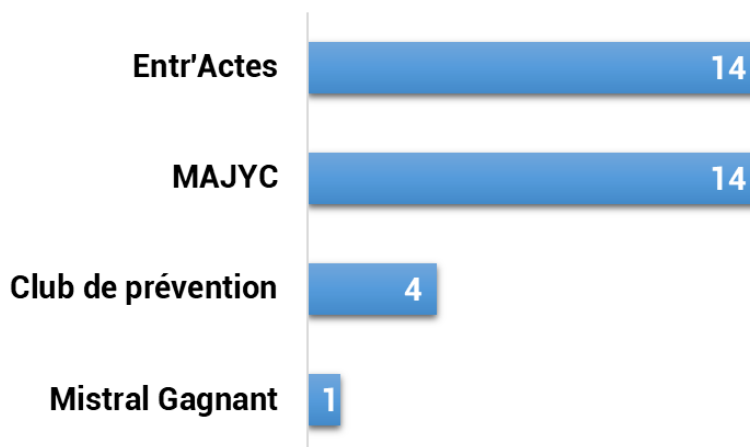
Une approche éducative globale et résiliente : l'accompagnement de Joseph montre que le travail dans les interstices repose sur une approche globale et une flexibilité constante. Les éducateurs ne se limitent pas à répondre aux urgences matérielles, ils créent un lien humain, basé sur la confiance et la présence quotidienne. Ce lien est souvent la seule ancre pour des jeunes comme Joseph, permettant, à terme, de rétablir un lien humain et d'offrir une chance de reconstruction aux jeunes les plus vulnérables, et ainsi de les aider à retrouver un chemin vers un cadre plus stable.

* Le prénom a été modifié par mesure de confidentialité

4. Les orientations vers les partenaires

Orientation de jeunes vers d'autres services d'itinéraires

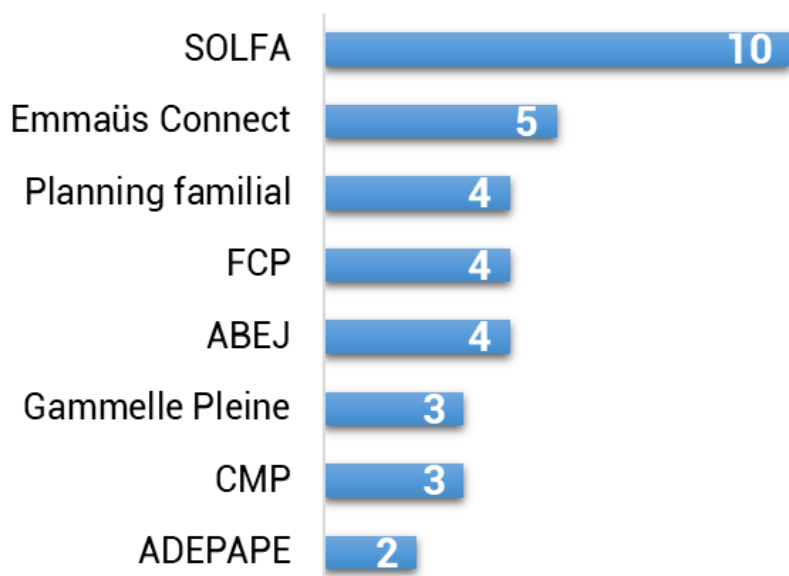
L'équipe du SPOT peut s'appuyer sur des dispositifs internes d'itinéraires, tels que :



Le Spot et **Entr'Actes** collaborent étroitement sur la problématique de la **prostitution juvénile**, en organisant régulièrement des points de coordination pour discuter des situations les plus préoccupantes. Des rencontres, parfois informelles, peuvent être mises en place pour introduire un membre d'Entr'Actes auprès de jeunes suivis par le SPOT, dont l'implication dans la prostitution ou la consommation a été confirmée. L'accès à une douche, ou la possibilité d'un échange avec l'infirmière d'Entr'Actes, constituent également une porte d'entrée vers ce service, offrant aux jeunes un **accompagnement spécialisé en réduction des risques**.

14 situations ont été accompagnées conjointement avec **Maj'Yc**. Cette collaboration permet à l'équipe du SPOT de prendre du recul sur la question de l'**insertion**, tout en maintenant un lien avec le jeune. La collaboration entre les deux équipes permet un accompagnement renforcé, ouvrant **de nouvelles perspectives aux jeunes**. **Malgré les obstacles rencontrés dans leur parcours, ils peuvent ainsi envisager des opportunités d'insertion professionnelle.**

Orientation de jeunes vers des partenaires externes



Le travail partenarial est essentiel et diversifié, tant les demandes des jeunes sont multiples et variées : que ce soit pour l'**achat d'un téléphone** (avec notre partenaire **Emmaüs Connect**), la **recherche de nourriture pour un animal** (avec notre partenaire **Gammelle Pleine**), un **endroit pour prendre une douche** (avec notre partenaire **Solfa**), ou pour une **domiciliation** (avec notre partenaire **Abej**), etc. Tous les moyens sont mis en œuvre pour établir un contact, maintenir le lien et s'assurer que le jeune reçoive une réponse à ce qui pourrait générer du stress ou de l'angoisse.

Ce travail partenarial est également crucial pour permettre aux jeunes d'entrer en contact avec d'autres structures susceptibles de leur fournir des réponses, des aides et des solutions complémentaires à celles offertes par le Spot.

Le travail en lien avec les MECS¹

Depuis l'ouverture du service, l'équipe intervient à la demande des référents sociaux, qui transmettent une note sociale précisant le contexte du placement, les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre et, en particulier, les conduites à risques observées au sein ou à l'extérieur de la MECS, ayant conduit à la «disparition» du jeune à la suite de plusieurs fugues.

L'intervention du SPOT se fait donc lorsque le jeune n'est plus en contact avec son référent ou son lieu de placement.

Au cours de l'intervention, des échanges avec le service d'urgence **L'Escale** ont permis d'établir un contact avec certains jeunes, en particulier des jeunes filles, traversant des périodes de fugue et de retour au sein de la MECS. Cela a facilité la création d'un premier lien, même pendant leurs fugues, afin de mieux comprendre la rupture avec leur lieu d'hébergement. Ce suivi différencié a permis de maintenir un lien direct avec elles, ce qui n'est pas toujours le cas pour les équipes éducatives de la MECS.

Fort de cette expérience, nous avons pris contact avec la direction de la MECS **Rose Pelletier**, pour leur proposer cette approche, car nous entretenons également un lien avec des jeunes filles éloignées de la MECS. Ainsi, un travail de prévention contre la fugue a été mis en place avec 5 jeunes filles, afin que l'équipe du SPOT puisse établir un contact avec elles et éviter qu'elles ne restent sans adulte référent durant leurs fugues et périodes de prise de risque.

Ce travail collaboratif avec ces deux structures permet à l'équipe du SPOT d'intervenir et d'établir un lien avec des jeunes jugés à risque par les professionnels des MECS, dont les fugues commencent à se multiplier.

Il offre également la possibilité de rester en contact avec les jeunes pendant leurs fugues, d'informer les structures sur ces échanges, de recevoir des retours sur les fugues des structures d'hébergement, et surtout d'intervenir avant que la rupture avec la MECS ne soit constatée.

Parallèlement, les MECS sollicitent les référents de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) pour que le service du SPOT obtienne une note sociale, validant notre intervention auprès des services du Département.

Le projet d'hébergement SPOT / SPReNe

Depuis sa création, le SPOT a su répondre à de nombreux besoins essentiels, notamment en matière d'accès aux soins, à l'hygiène, à l'alimentation, ainsi qu'à la mise à l'abri. Entre septembre 2021 et décembre 2023, **14 mineurs** (9 filles et 5 garçons) **ont ainsi bénéficié d'une solution d'hébergement temporaire** en auberge de jeunesse ou à l'hôtel, en coordination avec les Directions Territoriales de Lille et de Roubaix-Tourcoing. Cela représente un total de **631 nuitées**. Ces mises à l'abri ont été **accompagnées d'un suivi éducatif renforcé** assuré par l'équipe du SPOT.

Dans cette continuité, un **projet de partenariat entre Itinéraires et l'association de protection de l'enfance SPReNe** prévoit la **cogestion d'un « logement de répit » de type T3**. Ce dispositif s'adresse aux **mineurs placés dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative**, pour lesquels aucune solution d'hébergement immédiate n'a pu être mise en place par les services enfance des Directions Territoriales de Lille et de Roubaix-Tourcoing.

Ce logement, **financé par le Département**, serait attribué à la SPReNe, tout en restant réservé à l'accueil de jeunes orientés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), via le SPOT. Toute mise à l'abri serait conditionnée à l'accord préalable des Directions Enfance-Famille de Lille et de Roubaix-Tourcoing.

L'accès au logement serait encadré par un **accord tripartite** : celui des cheffes de service du **SPOT**, de **Cap Autonomie**, ainsi que des **services de l'ASE**. Cette coordination vise à garantir un **accueil sécurisé, structuré et concerté** entre les différents acteurs impliqués.

Pendant toute la durée de l'hébergement, le mineur resterait placé sous la responsabilité du service Enfance. Les équipes éducatives du SPOT, de la SPReNe et de l'ASE assureraient conjointement l'accueil et l'accompagnement du jeune, dans le but d'assurer un cadre rassurant, sécurisé et bienveillant.

Le premier accueil serait organisé en présence des trois parties prenantes et du jeune concerné, afin de présenter les règles de fonctionnement du lieu et de définir les modalités de prise en charge.

Ce dispositif se veut une réponse d'urgence, strictement temporaire. Il ne saurait en aucun cas se substituer à une solution pérenne.

¹ - Maisons d'Enfants à Caractère Social

Conclusion

L'objectif principal des professionnels de l'association Itinéraires intervenant auprès des enfants, des collégiens, des parents et des jeunes en fugue, est de prévenir le décrochage sous toutes ses formes, qu'il soit scolaire ou social. L'objectif est d'éviter l'exclusion et l'éloignement de ces jeunes de la société, leur précarisation et leur mise en danger.

Il est donc essentiel d'agir à plusieurs niveaux pour prévenir le décrochage, un travail qui ne peut être accompli sans une véritable collaboration entre les professionnels des différents services de l'association, et sans un partenariat solide avec les acteurs concernés.

Cette année, ce sont **399 familles accompagnées**, dont 345 par les 13 Médiateurs Ecole-Familles, et 54 accompagnées individuellement par l'éducatrice en charge d'Atout Parent.

Ce sont également **900 jeunes** qui ont pu bénéficier d'un accompagnement par un ALSES, par un éducateur spécialisé de Mistral Gagnant, par Laurence, en charge du DAEET, par un Conseiller en Insertion Professionnel de Maj'Yc, ou par la psychologue du SPOT.

Tous ces professionnels travaillent en synergie et se coordonnent, pour proposer la solution la plus adaptée à l'enfant, au parent, à l'adolescent ou au jeune majeur en difficulté, afin d'apporter des réponses concrètes à des situations complexes.

Les difficultés scolaires, les inégalités sociales, les pressions psychologiques et la précarité, peuvent parfois sembler insurmontables. Cependant, il est essentiel de se rappeler que cette jeunesse, malgré ses difficultés, a un potentiel énorme, et qu'avec les bons soutiens, elle peut aller mieux.

Chaque jeune est unique, et ses besoins varient. C'est pourquoi il est crucial de proposer des solutions adaptées à chacun, qu'il s'agisse de soutien scolaire, d'un suivi psychologique ou de dispositifs d'insertion professionnelle.

L'ensemble des professionnels de l'association Itinéraires joue un rôle clé dans ce processus, en offrant écoute, guidance et soutien.

Francine BLAS,
Responsable des dispositifs de prévention du décrochage scolaire et social

Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Prévention du décrochage scolaire et social

Proposer une solution
à chaque jeune en
situation de décrochage

Présence dans les quartiers

Tisser du lien social
avec les jeunes et leur
famille dans leur quartier

Insertion professionnelle

Favoriser les conditions
d'une insertion
professionnelle durable

Réduction des risques

Accompagner les
travailleur·se·s du sexe
et les usager·ère·s de
drogues

Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner
les familles et les jeunes

Contact Prévention du Décrochage Scolaire et Social :
Tél : 06.31.46.26.68 - francine.blas@itineraires.asso.fr

Siège d'Itinéraires :
8 rue du Bas Jardin, 59000 Lille
Tél : 03 20 52 11 00
contact@itineraires.asso.fr
www.itineraires.asso.fr



Cofinancé par
l'Union européenne

